Addendum au Projet de Budget et Programme pour 2010-2011

JUSTIFICATION POUR L'AUGMENTATION PROPOSÉE DES CONTRIBUTIONS

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ ANALYTIQUE 5

INTRODUCTION 8

I. ÉVALUATION BUDGÉTAIRE ET JUSTIFICATION POUR L'AUGMENTATION DANS LE RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS 8

Impact financier de la portion postes sur le Budget ordinaire 8

Recouvrement des contributions 10
Le scénario A (accroissement dans le recouvrement des contributions de l'ordre de 6,3%)
Le scénario B (accroissement dans le recouvrement des contributions de l'ordre de 4,3%)
Le scénario C (accroissement dans le recouvrement des contributions de l'ordre de 0 %)
Le scénario D (accroissement dans le recouvrement des contributions de l'ordre de 3,5 %)
Exemples de l'effet combiné des augmentations des contributions et de l'application de la Politique régionale du Budget Programme dans les pays 12

II. IMPACT PROGRAMMATIQUE NEGATIF PREVU SUR LA COOPERATION TECHNIQUE DE L'OPS 13

III. EFFORTS DÉPLOYÉS PAR LE BSP POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA PRODUCTIVITÉ 16

Personnel du BSP et tendance du budget ordinaire 16
Tendances dans le financement du budget ordinaire de l'OPS/OMS 18
Tendance dans le Budget Programme total de l'OPS/OMS 20
Efficacité et productivité du personnel 22

IV. EFFORTS DU BSP EN VUE D'AMÉLIORER LA PERFORMANCE PROGRAMMATIQUE INSTITUTIONNELLE 25

Progrès faits vers la réalisation des Objectifs stratégiques (OS) 26
Evaluation de la performance des jalons 27
Mise en œuvre financière 27
Statut de l'écart non financé 27

CONCLUSIONS 29

SIGLES 32

GLOSSAIRE 33

ANNEXES

Annexe 1 Tableau comparatif des contributions et application de la Politique régionale du Budget Programme– Scénario A (augmentation de 6,3% dans les contributions fixées) 36

Annexe 2 Tableau comparatif des contributions et application de la Politique régionale du Budget Programme– Scénario B (augmentation de 4,3% dans les contributions fixées)..... 37

Annexe 3 Tableau comparatif des contributions et application de la Politique régionale du Budget Programme– Scénario C (augmentation de 0% dans les contributions fixées) 38

Annexe 4 Tableau comparatif des contributions et application de la Politique régionale du Budget Programme– Scénario D (augmentation de 3,5% dans les contributions fixées) 39

Annexe 5 Politique régionale du Budget Programme : Echéancier sur trois exercices biennaux..... 40

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Lors du Comité exécutif, le Bureau a présenté une justification pour l'augmentation de 4,3% dans le recouvrement des contributions qui était incluse dans la proposition de Budget et Programme pour 2010-2011. Au titre des discussions du Comité exécutif, le Bureau a été prié de présenter un scénario additionnel comportant une augmentation de 3,5% des contributions.

Le présent document présente la justification actualisée en quatre parties : 1) évaluation budgétaire et justification de l'augmentation dans les contributions recouvrées ; 2) impact programmatique négatif prévu sur la coopération technique de l'OPS ; 3) efforts du BSP en vue d'améliorer l'efficacité et la productivité ; et 4) efforts du BSP en vue d'améliorer la performance programmatique de l'Organisation.

Ces dernières années, si le budget ordinaire de l'OPS a augmenté en dollars courants, la tendance par contre en dollars constants accuse une baisse de 18% sur la période 1990-2007 (Figure 6). Les accroissements du budget ordinaire (RB), ces dix dernières années ou plus, se sont limités aux majorations dans le coût du personnel central, ce qu'on appelle en termes financiers le budget des Postes à durée déterminée (FTP). Les coûts inflationnistes du budget hors postes (hors FTP) c'est-à-dire la composante budgétaire qui finance les activités programmatiques n'ont pas été pris en compte. Par conséquent, le budget s'est nettement contracté en termes réels.

La chute du dollar américain dans le monde entier est l'un des principaux facteurs pesant sur le coût de la portion postes du Budget (FPT) basée sur le dollar. Cela est évident pour les postes des Services Généraux, surtout dans les pays où les salaires sont libellés dans des monnaies locales autres que le dollar américain ainsi que pour les postes au niveau professionnel où de nettes majorations salariales dans les ajustements de postes ont été demandées par la Commission de la Fonction publique internationale (CFPI) pour la plupart des postes dans la Région.

Un dollar américain plus faible fait que l'augmentation budgétaire approuvée pour l'exercice biennal 2008-2009 s'est avérée insuffisante pour financer entièrement le coût du budget FTP. D'après les estimations, il faudra un accroissement de 6,3% dans le budget FPT de 2008-2009 tout juste pour refléter les coûts effectifs projetés pour l'exercice 2008-2009. Cette augmentation représente 11,5 millions USD, à hauteur de l'accroissement dans la proposition 2010-2011 présentée dans le Scénario A. Les deux tiers de ce montant, soit 7,75 millions USD, représentent la majoration de coûts pour le FTP financé uniquement à partir du budget ordinaire de l'OPS (un tiers du FTP prélevé sur le Budget ordinaire est avec les fonds de l'OMS assignés à la Région des Amériques – Part l'AMRO), obligation qui se traduit par un accroissement de 4,3% dans les contributions recouvrées par l'OPS (scénario B).

L'exercice biennal 2010-2011 représente le troisième et dernier exercice biennal couvert par l'application de la Politique régionale actuelle du Budget Programme (RPBP). Cette Politique stipule qu'une plus grande part des ressources soit transférée aux niveaux national et sous-régional, avec des réductions compensatoires au niveau régional. Cette dynamique crée une « compression » au niveau régional, et partant, quel que soit le scénario budgétaire, l'impact budgétaire au niveau régional se fera ressentir davantage que sur le budget entier en moyenne. Par exemple, dans le scénario C (augmentation de 0% dans les contributions évaluées), l'impact négatif sur le budget hors FTP en moyenne est de 10,7% comparée à 2008-2009 mais par contre la réduction au niveau régional est de 34% comparée à 2008-2009.

Une analyse macro de l'accroissement nécessaire en général dans les contributions est présentée dans le cadre de quatre scénarios (augmentations respectives de 6,3%, de 4,3%, de 0% et de 3,5%) de pair avec leur impact respectif sur le budget hors FTP. Si on combine l'effet des scénarios des contributions

(en appliquant le projet d'échelle de contributions révisées) à l'effet de la Politique régionale du Budget Programme, la plupart des pays recevront une part plus grande dans l'affectation budgétaire comparée à l'augmentation de leurs contributions. Le document présente quatre tableaux avec les différents scénarios où les résultats nets sont montrés pays par pays.

La réalité budgétaire dans le scénario C, et dans une mesure moindre avec les scénarios B et D, décrit un impact programmatique négatif sur la fourniture de la coopération technique de l'OPS, tout particulièrement au niveau régional. Cela comporte un risque pour la viabilité et/continuation de plusieurs initiatives de coopération technique qui dépendent en grande partie des ressources du budget ordinaire, telles que : les activités de santé maternelle et infantile du Centre latino-américain de périnatologie et de développement humain (CLAP) qui seraient ainsi limitées à un travail intramural ; une couverture réduite de moitié dans la mise en œuvre des nouvelles Normes OMS de croissance de l'enfant ; réduction dans les efforts de renforcement de la capacité des États Membres en vue d'améliorer les projections des besoins en vaccins du PEV ; risque d'interruption du Programme international de leadership en santé ; réduction dans la couverture du Campus virtuel en santé publique ; contraction dans la coopération technique pour les plans de développement national de la santé en Amérique centrale ; application réduite des recommandations de la Commission des déterminants sociaux de la Santé ; cible réduite du Plan d'Action sur le changement climatique et la santé et soutien amoindri pour la mise en œuvre de la Convention-Cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (FCTC), pour n'en nommer que quelques uns (prière de se rapporter à la deuxième partie pour de plus amples détails). En général, les interventions au niveau régional dans la plupart des domaines programmatiques se limiteraient simplement au soutien pour les pays prioritaires.

Depuis le début des années 90, au vu du fait que les accroissements du budget nominal n'ont pas suivi la hausse des coûts effectifs, les anciens Directeurs du BSP ainsi que sa Directrice actuelle ont exercé une discipline budgétaire en réduisant de manière responsable les rangs du personnel du Bureau afin de maintenir un équilibre gérable entre les composantes du budgets FTP et hors FTP. Le volet FTP financé à partir du budget ordinaire a diminué de l'ordre de 26,5%, passant de 1033 en 1990-1991 à 778 en 2008-2009 et, toujours dans cet esprit de discipline budgétaire, une réduction supplémentaire de 21 postes est proposé dans le budget programme 2010-2011. Malgré ces compressions de personnel, le budget nécessaire pour financer le niveau réduit de FPT a augmenté, passant de 54% du budget ordinaire total en 1990-1991 à 65% en 2008-2009. Par conséquent, le budget hors FPT a diminué, passant de 46% à 35% sur la même période, avec toutes les répercussions que cela suppose pour la fourniture de la coopération technique.

Dans le même ordre d'idées, le personnel total, pour lequel entrent en action d'autres mécanismes de recrutement en plus des FTP et qui est mesuré en Equivalents à Temps Plein (FTE) a également diminué pendant la période 1990-2009. Il est manifeste que cette tendance est parallèle à la diminution des FTP financés par le Budget ordinaire et d'Autres Sources, témoignant de l'effort déployé par le BSP pour réduire son personnel total. Malgré cette compression, le BSP a su maintenir un taux d'efficacité relativement stable de son personnel sur la période 1992-2009. Par ailleurs, si l'on en juge d'après la courbe d'efficacité du personnel (Figure 11), il n'est guère probable que d'autres gains d'efficacité puissent être faits si les rangs du personnel continuent à s'amincir : viendra le moment pour le BSP où aucune réduction supplémentaire ne sera plus possible sans répercussion négative sur la fourniture de la coopération technique.

S'agissant de la productivité du personnel, cet indicateur a augmenté de 79% (passant de 342 575 USD par FTE en 1990-1991 à 615 288 USD par FTE en 2006-2007 en dollars constants de 2000) puisque les FTE ont diminué sur la même période. Par ailleurs, si la tendance à la compression du personnel se

maintient, on court le risque de compromettre cette productivité ainsi que la qualité de la coopération technique qui est basée à présent sur les résultats (gestion axée sur les résultats- RBM).

La réduction dans les FTP (aussi bien ceux financés par le Budget ordinaire que par les Autres Sources est source d'autre préoccupation pour l'Organisation car ses fonctions centrales ne peuvent pas être déléguées à une personne recrutée par des mécanismes moins permanents au vu de la rotation élevée du personnel recruté par ces types de contrats. Cet aspect entraîne un risque à plus long terme pesant sur les engagements institutionnels et la mission du BSP. En revanche, un personnel robuste garantira le maintien de l'efficacité et de la productivité du leadership et du travail du BSP et, partant, le respect des engagements pris face aux États Membres.

Finalement, dans l'esprit de la gestion axée sur les résultats, plusieurs outils sont mis au point actuellement qui viendront soutenir et renforcer le processus de suivi et d'évaluation de la performance (PMA). La chaîne des résultats de l'OPS descend jusqu'à l'entité individuelle (exécutive et administrative) où les résultats escomptés au niveau du Bureau (OSER) contribuent aux résultats escomptés sur l'ensemble de la Région (RER), approuvés par les Organes directeurs de l'OPS et qui contribuent à leur tour aux résultats escomptés sur l'ensemble de l'Organisation (OWER), approuvés par l'Assemblée mondiale de la Santé (WHA). Au niveau de l'entité, les OSER sont mesurés à l'aune de la réalisation des indicateurs. Des jalons ont été fixés en tant qu'événements vérifiables permettant de juger des progrès faits en vue d'atteindre les cibles des indicateurs OSER, facilitant ainsi le suivi et l'évaluation régulière. Par exemple, l'examen du troisième semestre (en date du 30 juin 2009) indique que 78% des jalons avaient été atteints et montrant donc que les indicateurs OSER étaient sur la « bonne voie » de leur réalisation pendant l'exercice biennal. Lors du prochain exercice biennal, des indicateurs clés de la performance et des outils de tableau de bord seront introduits pour renforcer l'évaluation de l'efficacité et de la productivité institutionnelles. Efforts auxquels devront toutefois être alloués des crédits du Budget ordinaire.

INTRODUCTION

Lors du Comité exécutif, le Bureau a présenté une justification pour l'augmentation de 4,3% dans le recouvrement des contributions qui était incluse dans la proposition de Budget et Programme pour 2010-2011. Au titre des discussions du Comité exécutif, le Bureau a été prié de présenter un scénario additionnel comportant une augmentation de 3,5% des contributions. Le présent document présente la justification en quatre parties : 1) évaluation budgétaire et justification de l'augmentation dans le recouvrement des contributions ; 2) impact programmatique négatif prévu sur la coopération technique de l'OPS ; 3) efforts du BSP en vue d'améliorer l'efficacité et la productivité ; et 4) efforts du BSP en vue d'améliorer la performance programmatique de l'Organisation.

La première partie présente le bien-fondé de l'augmentation des contributions, sous forme de quatre scénarios avec leur impact relatif sur le budget hors FTP. Elle montre également comment l'allocation des ressources aux pays sera affectée si elle combinée à l'application de la Politique régionale du budget programme (RPBP).

La seconde partie présente une vue d'ensemble de l'impact programmatique prévu sur la coopération technique de l'OPS si soit le scénario B, C ou D est approuvé. Plusieurs interventions importantes seront mises en péril. Elles sont présentées dans le contexte des Objectifs stratégiques (OS).

La troisième partie présente l'effort systématique et historique de discipline budgétaire du BSP par voie de réduction du nombre de postes (surtout les postes fixes). Si l'analyse indique une productivité accrue, elle n'en montre pas moins que des réductions continues dans le personnel central se répercuteront négativement sur l'efficacité et la mise en œuvre des programmes.

La quatrième partie, répondant à la demande faite par les Organes directeurs de mesurer la performance programmatique et financière, présente des exemples des principales activités entreprises par le BSP en vue d'appliquer le Cadre de la Gestion axée sur les Résultats (RBM) souhaité par les États Membres, surtout pour vérifier que les cibles approuvées dans le Plan stratégique ont été atteintes.

I. ÉVALUATION BUDGÉTAIRE ET JUSTIFICATION POUR L'AUGMENTATION DANS LE RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS

Impact financier de la portion postes sur le Budget ordinaire

Le budget ordinaire (RB) comprend deux grandes composantes : budget des postes à durée déterminée (FTP) et budget hors postes (hors FTP). Le budget FTP englobe tous les coûts imputables aux positions permanentes approuvées pour une période budgétaire donnée. Le budget hors FTP comprend tous les autres coûts qui ne sont pas liés aux FTP. S'agissant des dépenses suivantes : a) coût des activités hors FTP—programmes et opérations—(déplacements, réunions, publications, ateliers et séminaires, dépenses générales de fonctionnement etc.) ; et b) coût du personnel non FTP (personnel recruté par le biais de tout autre mécanisme que celui des postes à durée déterminée).

Il est capital pour une projection exacte des futurs besoins budgétaires d'estimer le coût total des postes à durée déterminée (FTP) nécessaires pour mettre en œuvre les programmes souhaités. Les accroissements dans le coût des FTP se fondent sur les données actuelles et les tendances prévisibles. Une analyse des coûts effectifs encourus en 2008 pour les FTP financés à partir du budget ordinaire (RB) a indiqué que le budget pour les FTP était sous-financé de l'ordre de 6,3%.

Le tableau ci-après compare le montant budgétisé pour les FTP du budget ordinaire compris dans le budget approuvé pour 2008-2009 avec la projection actuelle pour 2008-2009 basés pour les coûts effectifs pour 2008.

2008-2009 Budget ordinaire FTP	2008-2009* Coût effectif des FTP	Changement en %
182 800 000	194 300 000	6,3%

* Calculés à partir des données salariales de décembre 2008 et projetés jusqu'à la fin de l'exercice biennal 2008-2009

Les facteurs suivants déterminent le coût des FTP :

- Accroissements suite aux modes normaux de succession (changement dans le niveau du personnel ou indice de majoration annuelle, les majorations étant accordées en fonction d'une performance satisfaisante).
- Accroissements dus aux coûts plus élevés pour les suppléments pour l'assurance maladie du personnel, les contributions à la retraite, le coût de la vie approuvée par l'UNICSC et autres coûts sur lesquels le Bureau n'a pas de contrôle. Toutefois, ces accroissements ne se rapportent pas aux augmentations des salaires, qui sont restées virtuellement gelées en termes réels pendant les 12 à 15 dernières années.
- Augmentations/diminutions salariales suite à l'effet du taux de change, une fois convertis le dollar US en monnaie locale ou suite aux changements dans l'ajustement des postes pour les salaires du personnel professionnel.
- Augmentations/diminutions suite au changement dans le nombre absolu de FTP dans les postes d'affectation.

Ces dernières années, la chute du dollar américain dans le monde entier est l'un des principaux facteurs pesant sur le coût de la portion postes à durée déterminée du Budget (FTP) basée sur le dollar. Cela s'applique notamment aux postes des Services Généraux, surtout dans les pays où les salaires sont libellés dans des monnaies locales autres que le dollar américain ainsi qu'aux postes au niveau professionnel où de nettes majorations salariales dans les ajustements de postes ont été demandées par la Commission de la Fonction publique internationale pour la plupart des postes d'affectation dans la Région.

Tel que mentionné dans la proposition projet de Budget et Programme 2010-2011 présenté au SPBA, les perspectives financières actuelles pour le budget de l'Organisation qui sont basés sur le dollar américain ne sont pas aussi sombres qu'elles ne l'étaient lorsque le projet de Budget et Programme 2008-2009 a été présenté. C'est dû au fait que l'augmentation budgétaire proposée se fonde uniquement sur les niveaux actuels de dépenses et n'envisage pas les accroissements prévus dans les coûts qui seront encourus en 2010-2011. La tendance récente dans la dévaluation du dollar, qui est responsable en grande partie des accroissements excessifs des coûts ces dernières années, s'est inversée par rapport aux principales devises de l'Amérique latine et de la Caraïbe. Du moment que cette tendance se maintient, elle soutiendra des projections plus clémentes concernant les accroissements de coûts liés aux FTP dans la proposition.

Il faudra un accroissement de 6,3% de la portion FTP pour que le budget FTP remonte à son niveau de 2008-2009. Cette augmentation représente 11,5 millions USD. Sur ce montant, 7,75 millions USD représentent la majoration de coûts des FTP financés à partir du budget ordinaire de l'OPS, soit 67% de tous les FTP financés par le budget ordinaire (RB). Par conséquent, l'augmentation budgétaire ne tient-

elle pas compte des 33% restants des FTP financés par le budget ordinaire de l'OMS (part de l'AMRO). Aussi, l'accroissement proposé dans le recouvrement des contributions est-il de 7,75 millions USD, soit 4,3%, par rapport à l'exercice 2008-2009. Cependant, le Comité exécutif n'a recommandé qu'une augmentation de 3,5% des contributions. Par conséquent, la différence aura à être compensée par le budget hors FTP.

Recouvrement des contributions

Sachant que l'accroissement des coûts lié au niveau réduit proposé des FTP s'élève à 11,5 millions USD, l'impact sur le budget ordinaire disponible pour les activités programmatiques est différent suivant le niveau d'augmentation des contributions qui est accepté. Les quatre scénarios suivants décrivent cet impact en utilisant des taux d'augmentation des contributions de l'ordre de 6,3%, 4,3%, 0% et 3,5%.

De plus, dans chaque scénario est noté l'impact qui vient s'ajouter suite à l'application de la politique Régionale du Programme Budget (RPBP) sur le niveau régional. La Politique régionale stipule un accroissement dans le niveau de financement aux pays et sous-régions et une réduction au niveau régional ; 2010-2011 est le troisième exercice biennal consécutif où cette politique a été appliquée. Dans tous les scénarios, les fonds des recettes diverses (20 millions USD) et la part de l'AMRO (80,7 millions USD) restent constants.

Le scénario A présente un accroissement dans le recouvrement des contributions de l'ordre de 6,3%. Avec ce niveau d'accroissement dans le recouvrement des contributions, le budget hors FTP (coût des programmes et activités opérationnelles de l'Organisation, y compris le personnel recruté par d'autres mécanismes que le FTP) augmenterait de 2,2%, dans l'ensemble, comparé à l'exercice biennal 2008-2009. Avec l'application de la RPBP, le niveau régional serait réduit d'environ 12% en moyenne.

Proposition de budget ordinaire pour 2010-2011

Scénario A :

	En milliers de dollars américains			
	2008-2009 USD	**Changement** USD	**2010-2011** USD	**Pourcentage** %
Sera financé par :				
Recouvrement des contributions	**180 066**	**11 434**	**191 500**	**6.3%**
Revenus divers	17 500	2 500	20 000	14.3%
OMS/AMRO (Proposé à WHA)	81 501	(801)	80 700	-1.0%
Total	**279 067**	**13 133**	**292 200**	**4.7%**
Par rubriques :				
Budget FTP	182 800	11 500	194 300	6.3%
Budget hors FTP	91 267	1 633	92 900	1.8%
Assurance maladie des retraités	5 000	-	5 000	0.0%
Total	**279 067**	**13 133**	**292 200**	**4.7%**

Le scénario B présente un accroissement dans le recouvrement des contributions de l'ordre de 4,3%. Avec ce niveau d'accroissement dans le recouvrement des contributions, le budget hors FTP (coût des programmes et activités opérationnelles de l'Organisation, y compris le personnel recruté par d'autres mécanismes que le FTP) diminuerait de 2,2%, dans l'ensemble, comparé à l'exercice biennal 2008-2009. Avec l'application de la RPBP, le niveau régional serait réduit d'environ 19% en moyenne.

Proposition de budget ordinaire pour 2010-2011

Scénario B :

En milliers de dollars américains

	2008-2009 USD	**changement** USD	**2010-2011** USD	**Pourcentage** %
Sera financé par :				
Recouvrement des contributions	**180 066**	**7 750**	**187 816**	**4.3%**
Revenus divers	17 500	2 500	20 000	14.3%
OMS/AMRO (Proposé à WHA)	81 501	(801)	80 700	-1.0%
Total	**279 067**	**9 449**	**288 516**	**3.4%**
Par rubriques :				
Budget FTP	182 800	11 500	194 300	6.3%
Budget hors FTP	91 267	(2 051)	89 216	-2.2%
Assurance maladie des retraités	5 000	-	5 000	0.0%
Total	**279 067**	**9 449**	**288 516**	**3.4%**

Le scénario C ne présente aucun accroissement dans le recouvrement des contributions. En maintenant le niveau du recouvrement des contributions, le budget hors FTP (coût des programmes et activités opérationnelles de l'Organisation, y compris le personnel recruté par d'autres mécanismes que le FTP) diminuerait de 10,7%, dans l'ensemble, comparé à l'exercice biennal 2008-2009. Avec l'application de la RPBP, le niveau régional serait réduit d'environ 34% en moyenne.

Proposition de budget ordinaire pour 2010-2011

Scénario C :

En milliers de dollars américains

	2008-2009 USD	**Changement** USD	**2010-2011** USD	**Pourcentage** %
Sera financé par :				
Recouvrement des contributions	**180 066**	-	**180 066**	**0.0%**
Revenus divers	17 500	2 500	20 000	14.3%
OMS/AMRO (Proposé à WHA)	81 501	(801)	80 700	-1.0%
Total	**279 067**	**1 699**	**280 766**	**0.6%**
Par rubriques :				
Budget FTP	182 800	11 500	194 300	6.3%
Budget hors FTP	91 267	(9.801)	81 466	-10.7%
Assurance maladie des retraités	5 000	-	5 000	0.0%
Total	**279 067**	**1 699**	**280 766**	**0.6%**

Le scénario D présente un accroissement dans le recouvrement des contributions de l'ordre de 3,5%. Avec ce niveau d'accroissement dans le recouvrement des contributions, le budget hors FTP (coût des programmes et activités opérationnelles de l'Organisation, y compris le personnel recruté par d'autres mécanismes que le FTP) diminuerait de 3,8%, dans l'ensemble, comparé à l'exercice biennal 2008-2009. Avec l'application de la RPBP, le niveau régional serait réduit d'environ 22% en moyenne.

Proposition de budget ordinaire pour 2010-2011

Scénario D :

En milliers de dollars américains

	2008-2009 USD	**changement** USD	**2010-2011** USD	**Pourcentage** %
Sera financé par :				
Recouvrement des contributions	**180 066**	**6 334**	**186 400**	**3.5%**
Revenus divers	17 500	2 500	20 000	14.3%
OMS/AMRO (Proposé à WHA)	81 501	(801)	80 700	-1.0%
Total	**279 067**	**8 033**	**287 100**	**2.9%**
Par rubriques :				
Budget FTP	182 800	11 500	194 300	6.3%
Budget hors FTP	91 267	(3 467)	87 800	-3.8%
Assurance maladie des retraités	5 000	-	5 000	0.0%
Total	**279 067**	**8 033**	**287 100**	**2.9%**

Il est évident, à partir de ces tableaux, que la diminution du budget hors FTP comporte des répercussions négatives sur la coopération technique du BSP.

Exemples de l'effet combiné des augmentations des contributions et de l'application de la Politique régionale du Budget Programme dans les pays :

Lors de la réunion du SPBA, plusieurs États Membres ont demandé à voir l'impact par pays de l'augmentation proposé dans les contributions, comparé à l'augmentation dans les affectations du budget ordinaire aux pays suite à l'augmentation du budget ordinaire général ainsi que de la part accrue du budget suite à la RPBP. Trois tableaux ont été mis au point montrant cette comparaison au vu des quatre différents scénarios présentés au SPBA. L'Annexe 1 présente le scénario A avec une augmentation de 6,3% dans les contributions ; l'Annexe 2 présente le scénario B avec une augmentation de 4,3% dans les contributions ; l'Annexe 3 présente le scénario C avec aucune augmentation dans les contributions ; et l'Annexe 4 présente le scénario D avec une augmentation de 3,5% dans les contributions.

Les colonnes pour l'Application de la RPBP représentent la comparaison du budget de 2008-2009 et 2010-2011 qui sera distribué aux pays une fois le budget approuvé. La différence de 2008-2009 à 2010-2011 est imputable à 1) l'augmentation dans le niveau général du Budget Programme, 2) au changement dans la part totale du budget affecté au niveau des pays (qui est de l'ordre de 40% pour 2010-2011) ; et 3) au changement dans la part de chaque pays dans l'affectation totale aux pays.

L'effet net de la consolidation de l'augmentation des contributions et la part accrue du budget au niveau national, suite à la RPBP, se traduit dans la plupart des cas par une augmentation nette dans leurs affectations budgétaires.

En tant que référence, l'Annexe 5 présente l'échéancier des trois exercices biennaux de la RPBP tel qu'approuvé par le 45e Conseil directeur dans la Résolution CD45.R6.

II. IMPACT PROGRAMMATIQUE NEGATIF PREVU SUR LA COOPERATION TECHNIQUE DE L'OPS

Dans le cadre du scénario C et, dans une mesure moindre dans le scénario B, on constate un impact programmatique négatif sur la coopération technique de l'OPS/OMS. Cela comporte un risque pour la viabilité ou la continuation de plusieurs initiatives de coopération technique et leurs objectifs stratégiques respectifs (OS) qui dépendent en grande partie des ressources du budget ordinaire au niveau régional. Divers responsables au niveau régional ont indiqué les impacts négatifs possibles si le budget hors FTP est réduit, tel que montré dans le Tableau ci-après. Si ce déficit se présente effectivement, un classement prioritaire sera fait pour déterminer les initiatives qui devront être suspendues.

Priorité	OS	Impact programmatique prévu sur la coopération technique de l'OPS au niveau régional
1	OS4	• Le Centre latino-américain de périnatologie et du développement humain (CLAP) responsable de la réduction de la mortalité maternelle devra éliminer des activités dans **Politiques et Plans, et Réseaux et Partenariats.** Il diminuerait également très nettement ses activités touchant au développement des **Normes et Standards.** Réductions qui s'accompagneraient de compressions de personnel, notamment le personnel administratif. Le Centre ne pourra réaliser que du travail intramural. • Activités dans : **i) la Stratégie et le plan d'Action pour améliorer la Santé des Adolescents et des Jeunes adultes ; ii) la prévention de la grossesse de l'adolescente ; et iii) la stratégie et le Plan d'action de la santé néonatale –** devant être mis en œuvre dans la Région—ne pourront être réalisées que dans les pays ciblés : El Salvador, Panama et les pays à impact élevé • De sérieuses restrictions sont prévues dans la fourniture de la coopération technique pour l'application des **nouvelles Normes OMS de croissance de l'enfant.** Le nombre de pays recevant un soutien serait réduit de moitié. De plus, la coopération technique pour relancer l'initiative régionale des hôpitaux amis des nouveau-nés serait réduite. • **Activités communautaires pour la PCIME** (dans le contexte des soins de santé primaires) et la PCIME clinique, y compris les activités avec les universités seraient nettement diminuées par cette réduction budgétaire. • La réalisation des indicateurs **RER 4.5.1** (couverture élargie de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfance) **et 4.5.2** (Approche de pratiques familiales clés au niveau communautaire pour renforcer les soins de santé primaires) et des jalons dans les pays recrutés (17) sera mise à risque. • Réduction de la moitié environ des pays soutenus par l'OPS/OMS pour atteindre l'**ODM 4** (Réduire la mortalité infantile) d'ici 2015.
2	OS1	• La réduction du RB se répercutera sur : **i) la documentation et la diffusion des bonnes pratiques en matière de vaccinations dans 3 langues (anglais, français et espagnol) ; ii) la distribution du Bulletin du PEV aux programmes de vaccination du monde entier et ; iii) le renforcement de la capacité technique des États Membres pour améliorer les projections des besoins en vaccins et seringues achetés par le biais du Fonds renouvelable.** Ce sont des activités pour lesquelles le programme de vaccinations du BSP ne dispose pas du soutien financier des contributions volontaires. C'est la raison pour laquelle le Bureau a retenu, comme point de départ de la coopération technique dans ce domaine, l'utilisation des fonds réguliers pour démontrer aux éventuels donateurs l'importance de soutenir cette activité. • La prévention, le contrôle, le traitement, la surveillance et l'élimination des **maladies négligées** et les risques de santé apparentés aux zoonoses **(RER 1.3)** nécessitent une **approche multisectorielle** avec le leadership solide d'une entité internationale. Le manque de fonds suffisants pourrait avoir un impact sur la mobilisation des partenaires pour atteindre les cibles de cet indicateur du RER. La réduction des fonds du RB diminuera le taux d'exécution des programmes à réaliser par les États Membres avec le BSP en vue de **l'élimination de la rage, la préparation aux maladies zoonotiques émergentes et les interventions destinées à réduire le fardeau des maladies zoonotiques sur les groupes vulnérables.** Avec une réduction des fonds du RB, le Bureau concentrera son appui aux pays cibles avec une incidence élevée de la rage, la participation dans des partenariats quand des actions conjointes pour les groupes hautement vulnérables sont requises, et

Priorité	OS	Impact programmatique prévu sur la coopération technique de l'OPS au niveau régional
		le monitorage de la rage et des maladies zoonotiques à potentiel pandémique. • Alors que les **maladies infectieuses** émergentes et **réémergences** continuent à poser des risques pour la santé publique, il est impératif d'appuyer les États Membres au développement des capacités essentielles requises pour la détection précoce et le confinement ponctuel. La **pandémie (H1N1) 2009** a démontré le besoin de renforcer les capacités des pays en matière de surveillance de maladies respiratoires telles que la grippe et autres maladies virales émergentes, ainsi que de diagnostic de laboratoire. Le manque de ressources financières adéquates peut avoir un effet sur la qualité et la réponse ponctuelle du BSP à ces événements, y compris les 'épidémies. • La coopération technique est fondamentale pour mettre en œuvre la stratégie de gestion intégrée de prévention et de contrôle de la **dengue**, et la capacité du BSP à appuyer la mise en œuvre de cette importante stratégie pourra être affectée par une réduction du budget ordinaire.
3	OS2	• Des défis complexes se profilent à l'horizon pour inverser la prévalence de la **tuberculose, du VIH et l'incidence du paludisme**, tels qu'établis par les Objectifs de développement pour le Millénaire. Ils représentent un lourd fardeau pour l'économie des Amériques, parce qu'ils affectent principalement la population adulte économiquement productive, et qu'ils ont dans le même temps un impact disproportionné sur les groupes spécifiquement vulnérables tels que les pauvres, les migrants, les populations marginalisées et les populations indigènes. Une réduction des ressources financières et humaines affectera la coopération technique pour renforcer la capacité du secteur de la santé en matière de prévention, diagnostic, traitement, soins et services de soutien et pour assurer la disponibilité et l'usage approprié de médicaments de qualité élevée et de réseaux de laboratoires de qualité pour ces maladies.
4	OS3	• **Les maladies chroniques, les traumatismes et la santé mentale** représentent environ 70%-80% de la charge de morbidité des pays de la région et l'essentiel des dépenses évitables de soins de santé. Une réduction budgétaire nuira à ces programmes de coopération technique pour la surveillance, la formation, la prévention et le contrôle des maladies chroniques au moment où les demandes de soutien des États Membres sont en train d'augmenter rapidement.
5	OS7	• **Analyse du genre et ethnicité et action en réponse :** Le manque de budget compromettra les efforts d'intégration/transversalisation à tous les niveaux de l'Organisation, surtout l'expansion nécessaire de la collaboration technique avec les partenaires clés aux niveaux national et sous-régional. • **Déterminants sociaux de la santé :** Ralentissement de l'application des recommandations de la Commission sur les déterminants sociaux de la santé (CSDH). Cela affectera l'engagement des pays à observer les trois grandes recommandations : 1. Améliorer les conditions de la vie de tous les jours. 2. Lutter contre la distribution inégale du pouvoir, de l'argent et des ressources ; et 3. Mesurer et comprendre le problème et évaluer l'impact de l'action. • **Objectifs de développement pour le Millénaire :** Ralentissement de la coopération technique des ODM, surtout en ce qui concerne l'initiative *Visages, Voix et Lieux* qui traite des besoins des communautés les plus marginalisées.
6	OS13	• Difficulté à continuer le **Programme international de leadership en santé** ; • Le **Campus virtuel en santé publique** devra réduire sa couverture actuelle. • Réduction de la coopération technique pour **les plans nationaux de développement de la santé en Amérique centrale**.
7	OS10	• La coopération technique du BSP aux États Membres pour la réalisation de la **gestion productive des services de santé (PERC)** sera compromise, en particulier les mandats relatifs au renforcement et au développement des systèmes de santé, dont l'Agenda de la Santé pour les Amériques 2008-2017 ; la résolution CSP26.R19 sur l'extension de la protection sociale en santé ; la résolution WHA58.33 sur le financement durable de la santé, la couverture universelle et l'assurance maladie sociale ; et la résolution WHA62 sur le renforcement des soins de santé primaires et du système de santé. • Une réduction du budget ordinaire affectera également les systèmes de santé, en particulier la façon d'aborder le fardeau accru qui leur est imposé en conséquence de la pandémie de grippe et des effets de la crise économique qui a affaibli la capacité du secteur privé et des systèmes de sécurité sociale à assurer la couverture des soins de santé, laissant de nombreuses personnes à revenu moyen et faible dépendre des services de soins de santé publics.
8	OS8	• **Santé des travailleurs** : la coopération technique dans le domaine de la santé et protection des travailleurs sur les lieux du travail sera affectée, notamment dans les hôpitaux et les centres de santé. Cela limitera la réponse des agents de santé lors des épidémies futures, tel que le montrent les faits. • **Changement climatique :** Le plan régional devra diminuer ses cibles.

Priorité	OS	Impact programmatique prévu sur la coopération technique de l'OPS au niveau régional
		• **Eau et assainissement :** La promotion des plans de sécurité sanitaire ainsi que la stratégie sur la qualité de l'eau sera freinée.
9	OS6	• **Promotion de la santé et écoles saines** : Le travail communautaire axé actuellement sur la prévention ralentira, d'où un impact à plus long terme sur la santé des populations. • **Tabac :** Réduction dans les activités réalisées actuellement pour renforcer la mise en œuvre de la FCTC. Cela touchera le plan d'action actuel des pays et continuera à nuire à la santé des populations des Amériques. • **Facteurs risques et maladies chroniques :** La coopération technique pour la surveillance des facteurs de risques sera encore réduite alors qu'elle se trouve déjà à un niveau très limité. • **Alcool et drogues :** La coopération technique en ce domaine est déjà très limitée à cause du manque de fonds, surtout en ce qui concerne la toxicomanie. Face à cette situation, d'autres organisations assument le rôle de l'OPS/OMS. Sachant que du personnel technique supplémentaire est nécessaire en ce domaine, le manque de financement ralentira la coopération technique de l'OPS/OMS.
10	OS14	• La continuité du programme des **Comptes nationaux de la santé (NHA)** sera affectée à cause des difficultés à fournir une coopération technique pour leur mise en œuvre. • Répercussion négative sur la coopération technique pour le renforcement des Unités économiques de la santé.
11	OS11	• L'**Initiative régionale et nationale des données en santé et les profils de pays** seront limités, en particulier au développement de données de base sous-nationales, à l'analyse de la situation de la santé dans les pays et à la production de publications pertinentes. • **Systèmes d'information en santé :** le niveau de coopération technique fournie par le BSP dans la mise en œuvre du **Plan d'action** pour **renforcer les statistiques vitales et la santé** dans les pays serait réduit. Ceci affectera la viabilité de ces plans, la production de données de qualité et ponctuelles, ainsi que les prises de décisions, le suivi des politiques de santé au niveau des pays et les efforts interinstitutions. De plus, la consolidation d'initiatives et d'objectifs liés aux Droits de l'Homme, tels que l'enregistrement des naissances, serait affectée. • **Observatoire de la Santé :** il y a un risque que tous les États Membres ne soient pas en mesure d'intégrer les données ou d'accéder aux données en santé des programmes de l'OPS (le BSP est le dépositaire des bases de données des pays). • La Politique de recherche de l'Organisation devrait être approuvée par les Organes directeurs. Toutefois, la capacité du Bureau à soutenir son exécution serait limitée avec une réduction du RB.
12	OS12	• La coopération technique sur les thèmes fondamentaux de l'introduction et de l'accès aux technologies de la santé devrait être réduite. • Les activités portant sur l'utilisation rationnelle et la pharmacovigilance des médicaments devraient être réduites.
13	OS5	• Les activités relatives aux **réponses aux catastrophes** et, dans une moindre mesure, aux **préparatifs en cas d'urgence**, attirent facilement des contributions volontaires. Un petit budget ordinaire pour les dépenses essentielles de fonctionnement et de gestion est affecté à l'OS 5. Ce budget couvre les dépenses qui ne sont pas admissibles dans le cadre d'accords de donateurs, telles que les dépenses générales et les fonctions de gestion qui ne rapportent pas aux projets spécifiques. La petite allocation du RB permet à l'OS de rester indépendant des contraintes des donateurs. Toute réduction de ce RB déjà limité rendra l'O5 complètement dépendant des donateurs et ne fonctionnera inévitablement qu'avec des donateurs.
14	OS9	• La mise en œuvre du **Partenariat panaméricain pour la nutrition et le développement pour la réalisation des ODM** serait affectée. • Le soutien aux États Membres concernant le **renforcement des programmes de prévention et contrôle des carences en micronutriments** ne pourra être apporté qu'à 4 pays sur 8. • Le développement du **Plan régional de sécurité et salubrité** des aliments serait affecté, en particulier l'expansion de la plateforme *Webinars/Videocasts* pour la formation à distance des laboratoires participant à des réseaux régionaux et mondiaux. La production d'information pour i) la caractérisation de contaminants chimiques et biologiques dans les aliments et les maladies alimentaires et hydriques ii) la détermination du fardeau et de l'impact direct sur la santé et indirect sur le commerce, le tourisme et l'économie en général serait substantiellement réduite. L'usage de ces plateformes coût-efficaces et rentables serait également réduit pour d'autres activités de formation telles que l'évaluation du risque, la gestion et la communication liées aux produits alimentaires contaminés, les maladies zoonotiques émergentes et réémergentes et la mise en œuvre du RSI (2005). La formulation de programmes de prévention et de contrôle basés sur des preuves scientifiques serait également sérieusement limitée. • La coopération technique dans l'harmonisation de la législation dans le cadre du **Codex**

Priorité	OS	Impact programmatique prévu sur la coopération technique de l'OPS au niveau régional
		Alimentarius et la formation à des systèmes modernes d'inspection seraient réduites. • Le transfert d'expériences réussies de soins primaires dans la **salubrité alimentaire**, telles que la mise en œuvre des 5 Clés de l'OMS à des aliments plus salubres dans les écoles et d'autres environnements et la stratégie pour la salubrité alimentaire dans les marchés municipaux serait négativement affecté – la coopération technique serait limitée aux pays prioritaires. La salubrité des aliments est une stratégie fondamentale des soins de santé primaires et contribue également à la réalisation des ODM – lutte contre la pauvreté et la faim, éducation primaire universelle et réduction de la mortalité infantile.

III. EFFORTS DÉPLOYÉS PAR LE BSP POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA PRODUCTIVITÉ

Personnel du BSP et tendance du budget ordinaire

Le personnel du BSP représente l'élément primordial pour répondre efficacement aux États Membres de l'OPS en vue d'atteindre les Objectifs stratégiques (OS) et les Résultats escomptés sur l'ensemble de la Région (RER) tel que fixés par le Plan stratégique.

Tel que le montre la Figure 1, les postes à durée déterminée (FTP) financés par le budget ordinaire de l'OPS/OMS ont diminué de 24,7% pendant ces deux dernières décennies (barres bleues), passant de 1 033 postes en 1990-1991 à 778 en 2008-2009. En vue de maintenir la discipline budgétaire, une réduction supplémentaire de 21 postes dans le Budget et Programme 2010-2011 est proposée, pour un total de 757 postes. Si la courbe du budget des FTP en dollars courants[1] (courbe rouge) montre une tendance à la hausse, par contre le budget FTP en dollars constants[2] a atteint son pic pendant l'exercice 2002-2003 et a baissé à présent au même niveau que lors de l'exercice 1990-1991. La diminution entre les années 2002-2007 est de l'ordre de 17, 5%. Si cette tendance se maintient, des fonds supplémentaires seront nécessaires dans l'exercice biennal à venir pour maintenir le niveau de personnel nécessaire.

Malgré les efforts déployés par le BSP pour contrôler les dépenses liées au personnel, tel que le montre la baisse constante dans le nombre de FTP financés par le budget ordinaire de l'OPS/OMS, ces vingt dernières années, le budget en dollars courants continue à augmenter (courbe rouge). Voir Figure 1.

Il convient de noter que le déflateur de la Commission économique pour l'Amérique latine et la Caraïbe (CEPALC) pour l'ensemble de la Région a été utilisé pour les calculs. Cette statistique se fonde sur une vue macro générale du comportement des économies de l'Amérique latine face au dollar américain. Cependant, la combinaison des lieux et monnaies des opérations de l'OPS indique que l'effet de la perte du pouvoir d'achat du budget de l'Organisation est encore plus prononcé. Toutefois on a décidé de garder le facteur d'actualisation de la CEPALC, afin d'utiliser les preuves répertoriées.

[1] Concerne l'utilisation des prix et coûts effectifs.
[2] Le terme dollars constants exprime la valeur du dollar se maintenant sur une période donnée, en ajustant pour tenir compte de l'inflation ou de la déflation.

Figure 1
Nombre de FTP/RB comparé au Budget ordinaire FTP
En dollars courants et constants
De 1990-1991 à 2010-2011

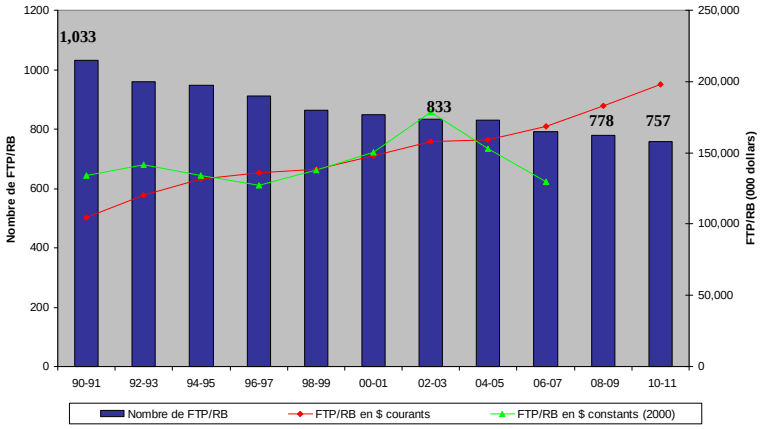

* Déflateur implicite du PIB pour ALC. Prix constants du marché de 2000.
Source: Elaboré avec des données de l'Annuaire statistique 2008 de la CEPALC, pages 88 et 90.

Tel que le montre la figure 2, l'accroissement du budget FTP budget s'est fait au détriment du budget hors FTP.

Figure 2
TENDANCES DANS LE BUDGET ORDINAIRE OPS/OMS FTP ET HORS FTP, de 1990-1991 à 2010-2011

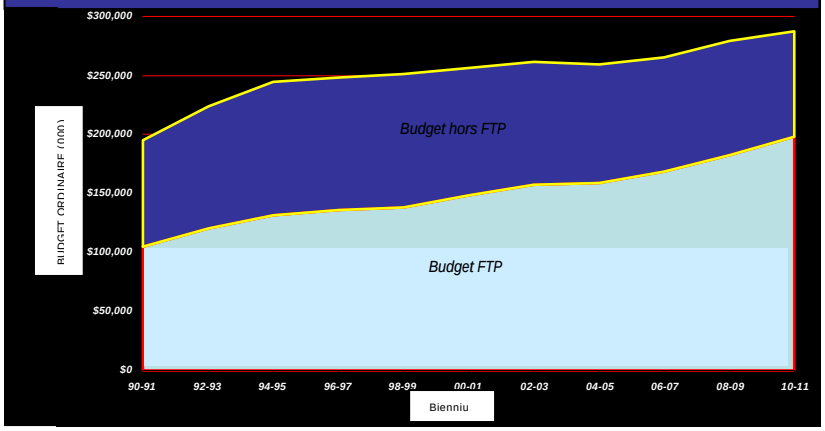

Le budget hors FTP lors des deux derniers exercices biennaux (2006-2007/2008-2009) est resté inférieur à 97 million USD en prix actuels alors que le budget FTP a augmenté de l'ordre de 14 millions US dollars. Cette tendance se prolonge dans les montants proposés pour l'exercice biennal 2010-2011.

La Figure 3 présente la même information exprimée sous forme de pourcentages. Le budget hors FTP a diminué, passant de 46% en 1990-1991 à 35% en 2008-2009, et le budget FTP a augmenté, passant de 54% à 65% pendant la même période. Cela représente un changement dans l'affectation des ressources ces vingt dernières années : passant d'un ratio de 54/46 de FTP à hors FTP en 1990-1991 à 65/35 en 2008-2009 (budget FTP/budget hors FTP).

Figure 3
Distribution en pourcentage du budget ordinaire
OPS/OMS FTP et hors FTP
1990-1991 à 2008-09

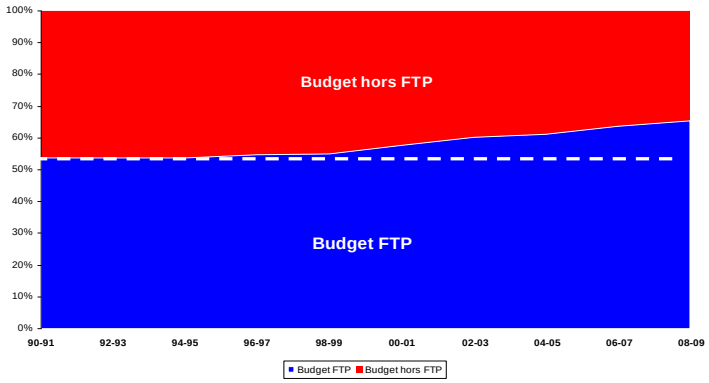

Tendances dans le financement du budget ordinaire de l'OPS/OMS

Depuis 1994-1995, les accroissements imputables à l'inflation ont dépassé les augmentations nominales du budget. Si les coûts FTP ont continué à augmenter, par contre le budget hors FTP budget a été réduit, en termes constants et courants, d'où une nette érosion du pouvoir d'achat pour la coopération technique pendant cette période. De plus, ces 15 dernières années, la part de l'AMRO[3] a diminué proportionnellement en tant que pourcentage du budget ordinaire total de l'OPS/OMS. La Figure 4 présente quatre décennies d'histoire dans la composition du budget ordinaire dans le Programme et Budget approuvé de l'OPS/OMS. Ces dix dernières années, la part de l'AMRO/OMS dans le budget ordinaire total a diminué, passant de 33% en 1994-1995 à 29,2% en 2008-2009.

[3] Portion du budget ordinaire de l'OMS approuvé par l'Assemblée mondiale de la Santé pour la Région des Amériques.

Figure 4
RETROSPECTIVE DES BUDGETS ORDINAIRES OPS VS OMS (PART DE L'AMRO) EN DOLLARS COURANTS EXERCICE BIENNAL 1970-1971/2008-2009

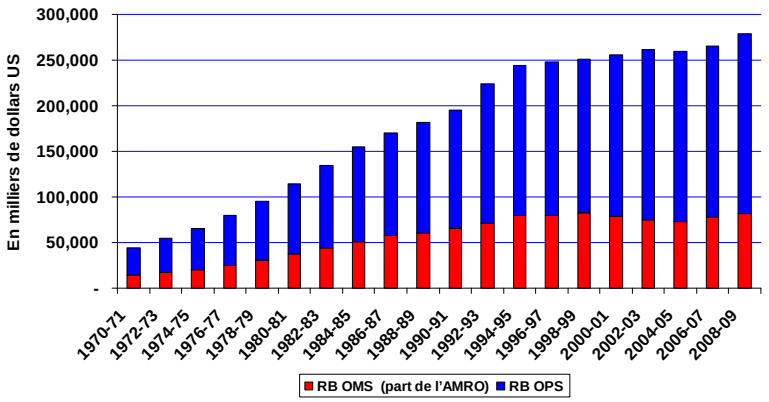

Si le budget ordinaire de l'OPS/OMS a augmenté en dollars courants, la Figure 5 montre pourtant que le budget ordinaire a réduit sa capacité de pouvoir d'achat de l'ordre de 18% en dollars constants de 2000 (équivalent à 45,5 millions). Le financement de l'OMS est resté inchangé de 1990 à 2003 et indique une tendance constante à la baisse pour les exercices 2004-2005 et 2006-2007.

Figure 5
RETROSPECTIVE DES BUDGETS ORDINAIRES OPS VS OMS EN DOLLARS CONSTANTS EXERCICE BIENNAL 1990-1991/2006-2007

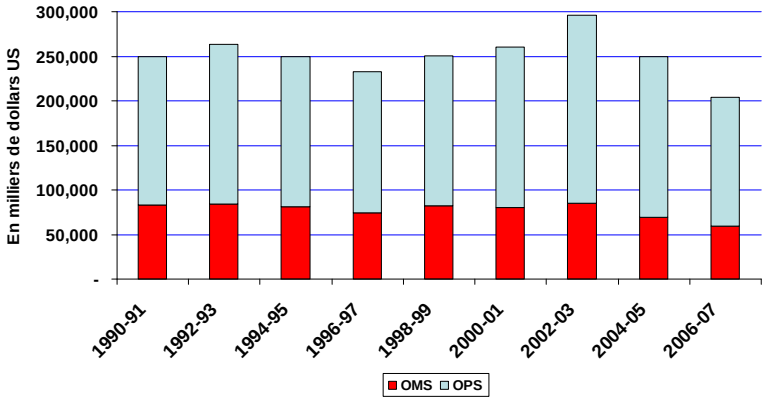

*En utilisant des dollars constants de 2000. Déflateur implicite du PIB pour ALC; Prix constants du marché de 2000 –Source : Elaboré avec des données de l'Annuaire statistique 2008 de la CEPALC, pages 88 et 90.

On note une croissance dans le budget ordinaire de l'OPS/OMS en dollars courants mais par contre, la tendance en dollars constants est à la baisse. La réduction observée en dollars constants s'élève à 18% pendant la période 1990-2007, tel que le montre la Figure 6.

Figure 6
BUDGET ORDINAIRE DE L'OPS/OMS EN DOLLARS COURANTS COMPARÉS AUX DOLLARS CONSTANTS DE 2000

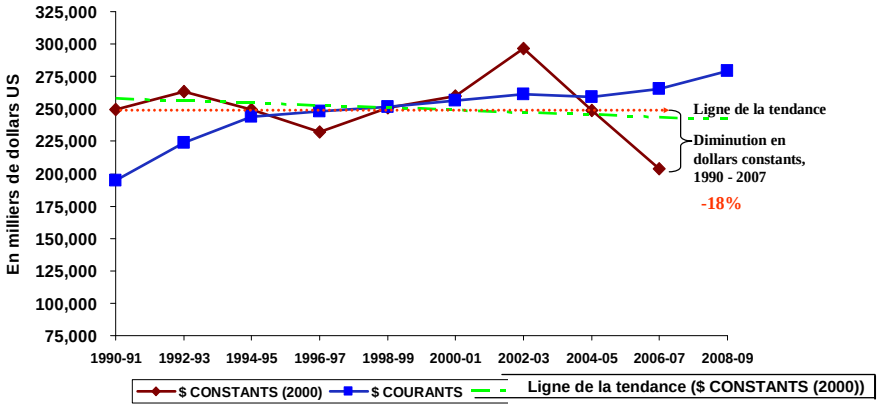

Source : Elaboré avec des donnés de l'Annuaire statistique 2008 de la CEPALC, pages 88 et 90.

Tendance dans le Budget Programme total de l'OPS/OMS

Les trois principales sources de financement de l'Organisation sont les suivantes :

a) **Le Budget ordinaire de l'OPS** (RB), qui comprend les contributions des États Membres de l'OPS plus les revenus divers ;

b) **La part de l'AMRO**, qui est la portion du budget ordinaire de l'OMS approuvée pour la Région des Amériques par l'Assemblée mondiale de la Santé ;

c) **Les Autres Sources (OS)**, comprenant essentiellement les contributions volontaires mobilisées par l'OPS ou par le biais de l'OMS, les fonds générés par le soutien aux programmes et le financement du Fonds directeur d'investissement, entre autres catégories.

A cet égard, la Figure 7 montre que, pendant de nombreuses années, les OS étaient plus faibles que les ressources du Budget ordinaire. Par contre, depuis 2002-2003 les Autres Sources (surtout les contributions volontaires) ont augmenté régulièrement. En 2006-2007, les Autres Sources étaient quasiment égales au Budget ordinaire et en 2008-2009 ces revenus ont dépassé le Budget ordinaire de l'ordre de 67.9 million USD. Alors que des ressources supplémentaires sont nécessaires, la proportion élevée des Autres Sources soulève un autre problème, consistant à vérifier que ces fonds soient utilisés conformément aux priorités définies par les États Membres de l'OPS. La quatrième partie, « efforts du BSP en vue d'améliorer la performance programmatique institutionnelle » traite des efforts réalisés par le Bureau à cet égard.

FIGURE 7
Rétrospective du budget et programme de l'OPS/OMS par budget ordinaire (RB) et autres sources (OS)
Exercice biennal 1988-89/2008-09

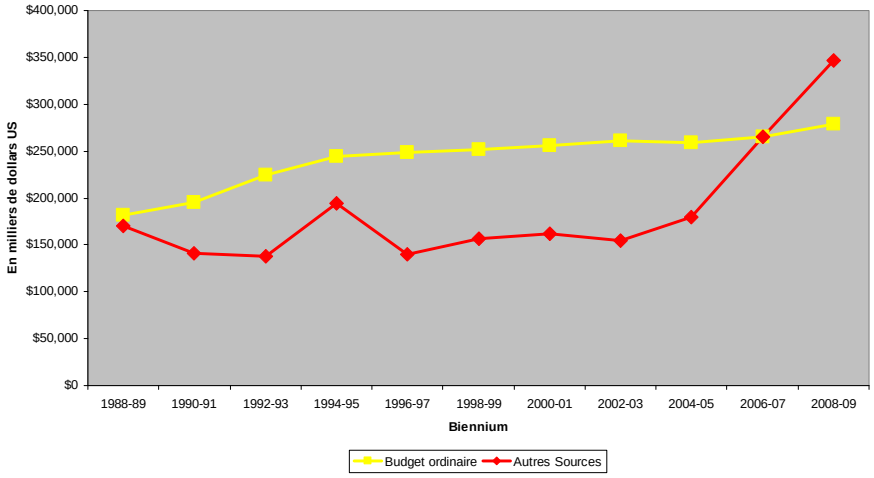

Le ratio OS/RB est passé de 50/50% en 1988-1989 à 55/45% pendant l'exercice biennal 2008-2009, tel que le montre la Figure 8.

Figure 8
BUDGET ORDINAIRE (RB) ET AUTRES SOURCES (0S) EN TANT QUE POURCENTAGE DU BUDGET ET PROGRAMME
De 1988-1989 à 2008-2009

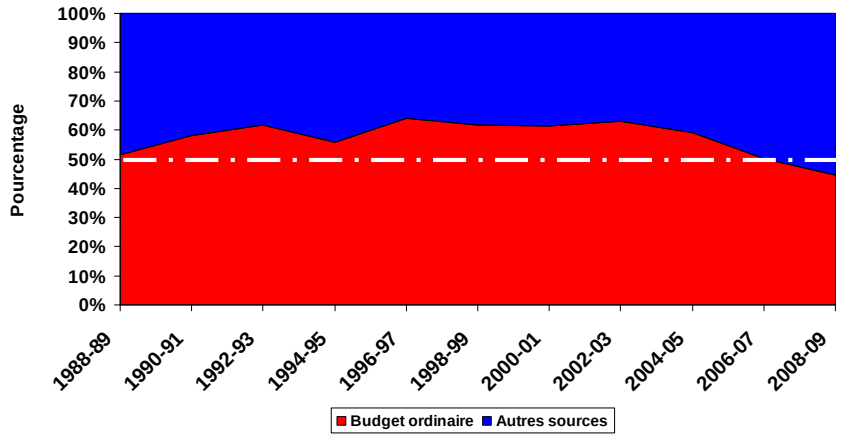

À compter du troisième semestre de l'exercice biennal en cours, au 30 juin 2009, l'OPS a reçu 383,5 millions USD de contributions volontaires, dont 370,2 millions USD sont réservés à des programmes (97%) et 13,3 millions USD ne le sont pas (3%). De plus, l'OPS a reçu jusqu'à présent de l'OMS le montant total de 48,5 millions USD de contributions volontaires, dont 35,8 millions USD (74%) sont réservés et 12,7 millions USD (26%) ne le sont pas.

Efficacité et productivité du personnel

Le personnel du BSP mesuré en Equivalents à temps plein (FTE) se compose des postes à durée déterminée financés par le Budget ordinaire et les Autres Sources ainsi que le reste du personnel, recruté par divers types de mécanismes (professionnels à court terme, consultants à court terme, personnel assigné par les ministères de la santé, personnel recruté par le biais des agences de travail temporaire, etc.). Aux fins de comparaison, le concept de l'équivalent à plein temps (FTE) est utile.

La Figure 9 montre que le personnel total s'est contracté sur la période allant de 1990 à 2009. La tendance au niveau des FTE s'inscrit en parallèle à la diminution dans les FTP financés par le Budget ordinaire et les Autres Sources de l'OPS/OMS, témoignant de l'effort déployé par le BSP pour diminuer son personnel. Une réduction de 275 FTP a été faite dans le nombre des FTP financés par le Budget ordinaire et les Autres Sources. Une réduction totale de 254 FTE est notée pendant la même période. Aussi, les réductions ont-elles surtout marqué les FTP.

Figure 9
Nombre d'équivalents à temps plein (FTE) comparé au nombre de postes à durée déterminée financés par le Budget ordinaires et les Autres Sources de l'OPS/OMS 1990-1991/2008-2009

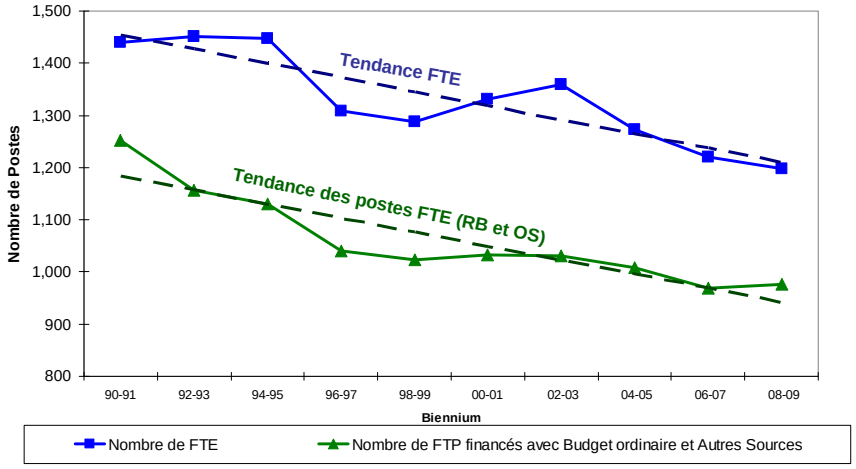

La Figure 10 compare les dépenses liées au personnel avec les dépenses totales de l'OPS/OMS pendant la période 1992-2007.

Figure 10
Rétrospectives des dépenses totales de l'OPS/OMS (1992-2007) comparées aux dépenses totales liées au personnel

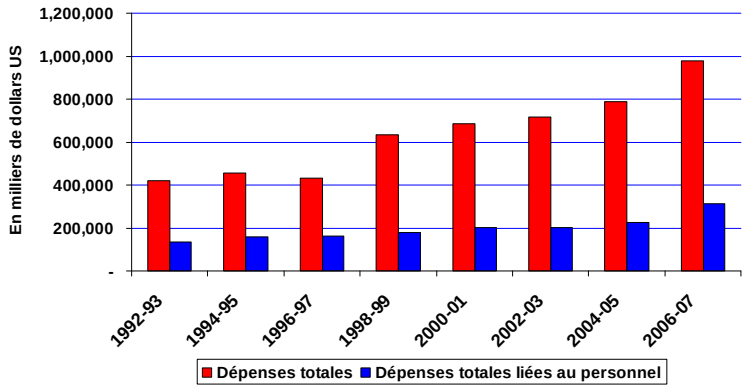

Malgré cette compression, le BSP a su maintenir un taux **d'efficacité** relativement stable de son personnel (dépenses liées au personnel en tant que pourcentage des dépenses totales) sur la période 1992-2009, tel que montré sur la Figure 11 atteignant son point le plus faible (27,9%) pendant l'exercice biennal 2004-2005. Par ailleurs, dès 2006-2007, la courbe ne grimpe que légèrement, indiquant une réduction modérée dans les gains d'efficacité obtenus dès 1996/1997 à nos jours. Il n'est guère probable que d'autres gains d'efficacité puissent être faits si les rangs du personnel à durée déterminée continuent à s'amincir.

Figure 11
Taux d'efficience du personnel de l'OPS/OMS
1992-1993/2006-2007

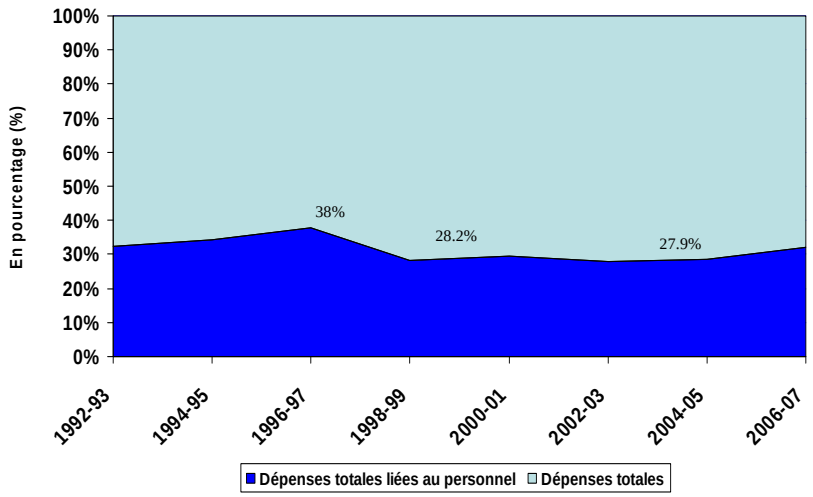

La **productivité** du personnel (mesurée ici, en tant que dépenses totales de l'OPS/OMS par année (rendement brut) en dollars constants par équivalent à temps plein)[4] a augmenté (Figure 12). Alors que les FTE ont diminué dans le temps (Figure 12), la productivité du personnel a augmenté, passant de 342 575 USD par FTE in 1990-1991 à 615 288 USD par FTE en 2006-2007 en dollars constants de 2000 : à savoir un accroissement de 79% dans la productivité en l'espace de pratiquement 20 ans. Une nette augmentation de la productivité est également observée pendant l'exercice biennal 1998-1999, reflétant le niveau important de dépenses hors projets (toutes les autres dépenses non incluses dans le Budget et Programme) gérées par le BSP.

[4] En fonction de la définition de l'OCDE sur la productivité du personnel en tant que volume actualisé de rendement divisé par le personnel (Source : The OECD Productivity Manual. A Guide to the Measurement of Industry-Level and Aggregate Productivity).

Figure 12
Productivité
Dépenses totales de l'OPS/OMS
par équivalent à temps plein

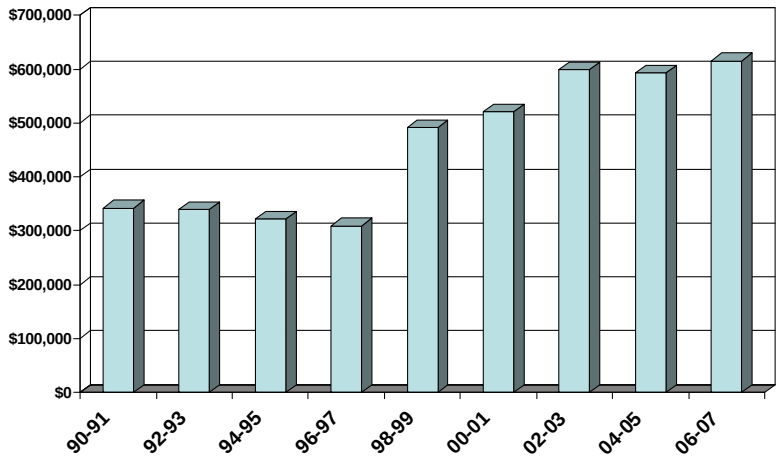

*** Valeur ajoutée au FTE en dollars constants de 2000.**

IV. EFFORTS DU BSP EN VUE D'AMÉLIORER LA PERFORMANCE PROGRAMMATIQUE INSTITUTIONNELLE

Les organes directeurs de l'OPS ont demandé que les questions relatives aux ressources soient centrées sur la performance programmatique – et pas simplement sur le budget – caractéristique importante du cadre de la (RBM. Aussi, le Bureau a-t-il créé un processus de suivi et d'évaluation de la performance (PMA) susceptible de mesurer et d'évaluer le processus programmatique et l'utilisation des ressources connexes. Ces efforts s'en ressentiront si la base de connaissance pour l'analyse est réduite. Cette base de connaissances est fournie par un personnel stable et à temps plein (FTP) qui concourt à la planification, car le cadre de la gestion axée sur les résultats relie étroitement la conception, la mise en œuvre et l'évaluation avec les besoins en ressources. Il est difficile d'envisager une autre approche à cet égard.

Le mécanisme de PMA dégage des informations sur la chaîne de résultats et les cibles aux niveaux institutionnel et des entités du BSP, tel qu'indiqué dans le Plan stratégique 2008-2012, le Budget et Programme 2008-2009 et les plans de travail biennaux respectifs (BWP). Le système permet de faire une analyse tant au niveau institutionnel que des entités et il combine les évaluations programmatiques et des ressources, facilitant par ailleurs les revues thématiques spéciales. Les progrès sont mesurés à l'aune de données générées par le système (par exemple, le nombre de jalons atteints) et des évaluations de la gestion qui tiennent compte de ces données mais notent également les progrès réalisés en général et la probabilité d'atteindre les résultats et les objectifs stratégiques (SO) souhaités.

Bien que le travail soit encore en cours, l'exemple suivant montre l'utilisation des exercices de PMA des trois derniers semestres de l'exercice biennal actuel. Pendant les exercices de PMA, toutes les 77[5] entités du BSP ont été évaluées. Un total de 2 439 résultats escomptés au niveau du bureau (OSER), 4 681 indicateurs OSER et jalons respectifs ont été analysés par des équipes et responsables des entités ainsi que par des équipes d'examen collégial.

Progrès faits vers la réalisation des Objectifs stratégiques (OS)

La Figure 13 dégage une information sur la performance des OS pour le premier, le second et le troisième trimestre, tel qu'évaluée par les facilitateurs des OS. Le tableau montre qu'à la fin du troisième semestre de l'exercice biennal (juin 2009), sept OS (44%) du Plan stratégique étaient notés sur la « bonne voie » (vert). À ce stade du suivi et de l'évaluation, il n'y avait pas d'OS « en difficulté » (rouge). Il faut noter que cette évaluation indique les progrès sur la voie de la réalisation des OS et des indicateurs (cibles de niveau d'impact) prévus jusqu'à 2013.

Figure 13
Suivi et évaluation de la performance tel que notés par le facilitateur des OS, 30 juin 2009

OS	Semestre		
	premier	deuxième	troisième
OS1			
OS2			
S03			
OS4			
OS5			
S06			
OS7			
OS8			
OS9			
OS10			
OS11			
OS12			
OS13			
OS14			
OS15			
OS16			
OPS			

[5] Depuis décembre 2008 le nombre d'entités a été diminué de 79 à 77 par suite de fusions.

Évaluation de la performance des jalons

Les jalons sont des événements vérifiables favorisant l'évaluation des progrès en vue d'atteindre les indicateurs des OSER. Tel que montré dans la Figure 14, un total de 4 681 jalons ont été évalués pendant le troisième semestre de l'exercice biennal, dont 78% ont été atteints. La diminution du semestre 2 se devait essentiellement aux retards dans la mise en œuvre de certaines activités programmées en raison de la réponse à la pandémie (H1N1) 2009. Ceci peut également montrer une compréhension et un usage meilleurs du processus de PMA du personnel du BSP.

Figure 14
Evaluation de la performance des jalons du BWP 2008-2009 par semestre[6]

	Semestre		
	premier	deuxième	troisième
Total jalons évalués	4 553	4 681	4 681
% de jalons atteints	87%	90%	78%

Mise en œuvre financière

Le taux global de mise en œuvre financière (engagée divisée par les fonds programmés) de l'Organisation à la fin du troisième semestre (30 juin 2009) s'élevait à 77,% ce qui montre que le BSP progresse à la bonne cadence (Figure 15). Si ce taux de mise en œuvre se maintient, le taux biennal moyen devra être atteint à la fin de l'exercice biennal.

Figure 15
Mise en œuvre financière par source de fonds*

Type de financement	Total	% mis en œuvre
Budget ordinaire	279 067 000	76%
Autres sources	256 664 400	77%
Total	535 731 400	77%

* En date du 30 juin 2009

Statut de l'écart non financé

L'écart non financé est la différence entre le coût prévu et le total des fonds alloués (aussi bien du RB que des OS) à un moment donné de la période de planification. Cette analyse peut être faite pour déterminer les ressources nécessaires pour le BWP d'une entité, le BSP entier ou pour un objectif stratégique. Cet écart non financé devient la focalisation de la mobilisation des ressources pour l'Organisation. La mesure exacte d'un écart non financé relève d'un travail continu et doit être revue régulièrement pour procéder à l'ajustement nécessaire dans les besoins et priorités du BSP, de l'entité ou de l'OS.

La Figure 16 montre comment l'écart non financé pour le BSP dans son ensemble (niveau institutionnel) a évolué par le biais des efforts de mobilisation des ressources, du début de l'exercice biennal jusqu'à la

[6] L'échelle utilisée dans le BSP est la suivante : Rouge =En difficulté (moins de 75% des jalons atteints). Jaune=À risque (entre 75-89% des jalons atteints) et vert=Sur la bonne voie (plus de 90% des jalons atteints).

fin du troisième semestre. En date du 30 juin 2009, 14,43% (90 335 600 millions USD) restaient non financés.

Figure 16
Statut de l'écart non financé dans le BSP en date du 30 juin 2009
(En tant que pourcentage de l'écart non financé initial)

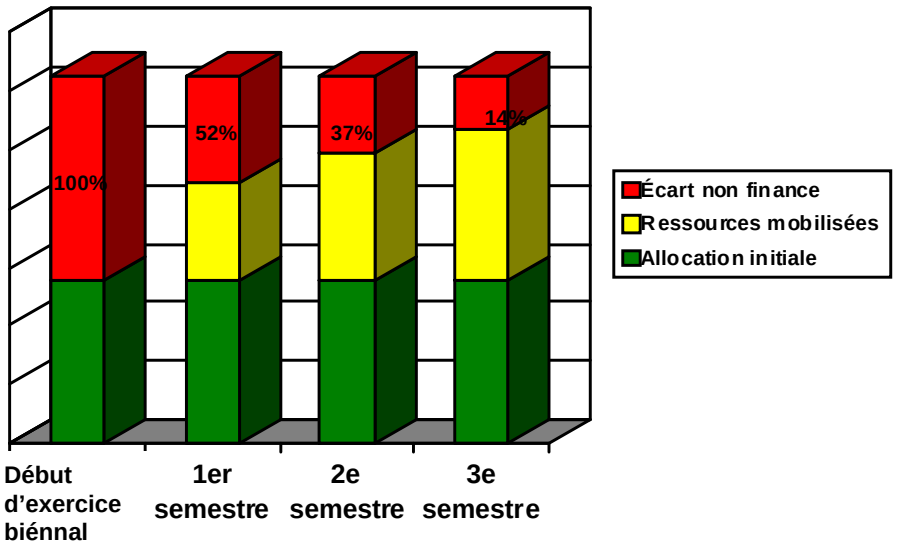

	Début de l'exercice biennal	1er semestre	2e semestre	3e semestre
Budget ordinaire :	279 067 000	279 067 000	279 067 000	279 067 000
Ressources mobilisées*:	0	167 000 400	218 027 500	256 664 400
Écart non finance :	347 000 000	179 999 600	128 972 500	90 335 600
Coût total prévu :	**626 067 000**	**626 067 000**	**626 067 000**	**626 067 000**

* En sont exclus les projets internes financés par les gouvernements.

CONCLUSIONS

Les efforts constants du BSP en vue « d'en faire plus avec moins » risquent d'entraîner des répercussions négatives sur la mise en œuvre programmatique, pouvant compromettre la qualité de ses services, au détriment de la base de connaissance institutionnelle de la qualité de la coopération technique, de contrôles adéquats et de la responsabilisation.

Le personnel total mesuré par les équivalents à temps plein (FTE) a diminué par rapport à la période allant de 1990 à 2009. L'analyse de la courbe d'efficacité du personnel montre qu'il n'est guère probable que d'autres gains d'efficacité puissent être faits si les rangs du personnel continuent à s'amincir : viendra le moment pour le BSP où aucune réduction supplémentaire ne sera plus possible sans répercussion négative sur la fourniture de la coopération technique.

L'analyse montre également que la productivité du personnel a augmenté. Par ailleurs, si la tendance à la compression du personnel se maintient, on court le risque de compromettre cette productivité ainsi que la qualité de la coopération technique qui est basée à présent sur les résultats (gestion axée sur les résultats- RBM).

La réduction dans les FTP est source d'autre préoccupation pour l'Organisation car ses fonctions centrales ne peuvent pas être déléguées à une personne recrutée par des mécanismes moins permanents au vu de la rotation élevée du personnel recruté par ces types de contrats. Cet aspect entraîne un risque à plus long terme pesant sur les engagements institutionnels et la mission du BSP. En revanche, un personnel robuste garantira l'intégrité au niveau du travail de l'Organisation et de la gestion de ses ressources.

L'analyse des taux de mise en œuvre financière et programmatique observés à la fin du troisième semestre de l'exercice biennal en cours indique que les taux de mise en œuvre historique seront atteints au même titre que les résultats escomptés.

En fonction de ces analyses, le meilleur scénario pour l'Organisation lui permettant de maintenir son efficacité et sa productivité est le Scénario A préconisant une augmentation de 6,3% dans le recouvrement des contributions. Toutefois, au vu de la situation économique actuelle, le BSP recommande le Scénario D stipulant une augmentation de 3,5% en tant que compromis acceptable.

Le Scénario C, maintenant le niveau actuel du recouvrement des contributions, n'est pas recommandé. Dans le cadre de ce scénario, le budget de fonctionnement de l'Organisation pour les activités hors FTP diminuerait de 10,7% dans l'ensemble comparé à l'exercice 2008-2009. Avec l'application de la Politique régionale du Budget Programme, le niveau régional serait réduit de 34% en moyenne.

Les tableaux suivants indiquent l'impact de la Politique régionale du Budget Programme sur la distribution des budgets hors FTP budgets aux trois niveaux organisationnels du budget et du programme dans le cadre des différents scénarios :

Scénario A :

Budget hors FTP		2008-2009	Changement	2010-2011	Pourcentage
		USD	USD	USD	%
Régional		28 426	(3 510)	24 916	-12.35%
Sous-régional		7 473	1 231	8 704	16.47%
National		55 367	3 913	59 280	7.07%
Total		**91 267**	**1 633**	**92 900**	**1.79%**

Scénario B :

Budget hors FTP		2008-2009	Changement	2010-2011	Pourcentage
		USD	USD	USD	%
Régional		28 426	(5 463)	22 963	-19.22%
Sous-régional		7 473	973	8 446	13.01%
National		55 367	2 439	57 806	4.41%
Total		**91 267**	**(2.051)**	**89 216**	**-2.25%**

Scénario C :

Budget hors FTP		2008-2009	Changement	2010-2011	Pourcentage
		USD	USD	USD	%
Régional		28 426	(9 570)	18 856	-33.67%
Sous-régional		7 473	430	7 904	5.76%
National		55 367	(661)	54 706	-1.19%
Total		**91 267**	**(9 801)**	**81.466**	**-10.74%**

Scénario D :

Budget hors FTP		2008-2009	Changement	2010-2011	Pourcentage
		USD	USD	USD	%
Régional		28 426	(6 213)	22 213	-21.86%
Sous-régional		7 473	874	8 347	11.69%
National		55 367	1 873	57 240	3.38%
Total		**91 267**	**(3 467)**	**87 800**	**- 3.80%**

La réalité budgétaire dans le scénario C, et dans une mesure moindre avec les scénarios B et D, décrit un impact programmatique négatif sur la fourniture de la coopération technique de l'OPS, tout particulièrement au niveau régional. Cela comporte un risque pour la viabilité et/continuation de plusieurs initiatives de coopération technique qui dépendent en grande partie des ressources du budget ordinaire, telles que : les activités de santé maternelle et infantile du Centre latino-américain de périnatologie et de développement humain (CLAP) qui seraient ainsi limitées à un travail intramural ; une couverture réduite de moitié dans la mise en œuvre des nouvelles Normes de l'OMS de croissance de l'enfant ; réduction dans les efforts de renforcement de la capacité des États Membres en vue d'améliorer les projections des

besoins en vaccins du PEV ; risque d'interruption du Programme de leadership international en santé ; réduction dans la couverture du Campus virtuel en santé publique ; contraction dans la coopération technique pour les plans de développement national de la santé en Amérique centrale ; application réduite des recommandations de la Commission des déterminants sociaux de la Santé ; cible réduite du Plan d'Action sur le changement climatique et la santé et soutien amoindri pour la mise en œuvre de la Convention-Cadre sur la lutte antitabac, pour n'en nommer que quelques uns (prière de se rapporter à la deuxième partie pour de plus amples détails). En général, les interventions au niveau régional dans la plupart des domaines programmatiques se limiteraient simplement au soutien pour les pays prioritaires.

Il est important de continuer à suivre la performance programmatique et financière pour refléter pleinement l'approche de gestion axée sur les résultats (RBM) au sein de l'OPS.

SIGLES

AMRO	Bureau régional de l'OMS pour les Amériques
BSP	Bureau sanitaire panaméricain
BWP	Plan de travail biennal
CFPI	Commission de la Fonction publique internationale
FTE	Équivalent à temps plein
FTP	Poste de durée déterminée
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OS	Objectif stratégique
OS	Autres Sources
OSER	Résultats escomptés sur l'ensemble du bureau
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OPS	Organisation panaméricaine de la Santé
RB	Budget ordinaire
RBM	Gestion axée sur les résultats
RER	Résultats escomptés sur l'ensemble de la région
RPBP	Politique régionale du Budget Programme
SPBA	Sous-Comité de programme, budget et administration
WHA	Assemblée mondiale de la Santé

GLOSSAIRE

Part de l'AMRO

Portion du Budget ordinaire de l'OMS approuvé par l'Assemblée mondiale de la Santé pour la Région des Amériques.

Dollars courants

Valeur du dollar sans ajustement pour tenir compte de l'effet de l'inflation ou de la déflation.

Dollars constants

Valeur monétaire calculée en éliminant l'effet de l'érosion monétaire dans le temps, avec ajustement pour tenir compte de l'inflation ou de la déflation.

Taux de mise en œuvre financière

Total des décaissements divisé par l'affectation totale des ressources financières.

Equivalent à temps plein (FTE)

Mesure de l'effort du personnel équivalent à une personne travaillant à temps plein pendant une année, comme moyen de mesurer le personnel total du BSP, y compris les postes de durée déterminée (FTP) financés à partir du budget ordinaire (RB) et d'autres sources ainsi que le personnel recruté par le biais d'autres mécanismes que les FTP.

Postes à durée déterminée (FTP)

Les positions du BSP pour une durée donnée, conformément aux réglementations des ressources humaines des Nations Unies. Peuvent être financées par le Budget ordinaire ou par d'Autres Sources.

Budget des postes à durée déterminée

Coût associé au financement des postes à durée déterminée dans le budget ordinaire de l'OPS/AMRO.

Écart initial non financé

Différence entre les coûts planifiés pour mettre en œuvre un plan de travail biennal et l'affectation budgétaire initiale (tant le budget ordinaire que les autres sources) pour une entité donnée ou un Objectif stratégique (OS) au début de la période de planification.

Ressources mobilisées

Fonds provenant d'autres sources pour combler l'écart non financé pour une entité donnée ou un Objectif stratégique à un moment donné. S'agissant des contributions volontaires que l'OPS reçoit suite à des négociations directes avec les donateurs ou autres types de fonds mobilisés pour la mise en œuvre des plans de travail, par exemple les fonds générés par le soutien au programme ou les crédits du Fonds directeur d'investissement, etc.

Postes hors durée déterminée

Personnel du BSP recruté par le biais d'un type de mécanisme autre que les postes à durée déterminée.

Budget des postes hors durée déterminée

Le budget hors FTP comprend tous les autres coûts non liés aux postes à durée déterminée. S'agissant des coûts suivants :

(a) ***Activités*** **du budget hors FTP :** Coût des activités programmatiques et dépenses de fonctionnement (déplacement, réunions, publications, ateliers et séminaires, dépenses générales de fonctionnement, etc.).

(b) ***Personnel*** **du budget hors FTP :** Coût du personnel du BSP recruté par le biais d'un mécanisme autre que les postes de durée déterminée.

Écart non financé

Différence entre les coûts planifiés pour mettre en œuvre un plan de travail biennal et le total des fonds alloués (tant du budget ordinaire que des autres sources) pour une entité donnée ou un Objectif stratégique à un point donné de la période de planification.

Efficacité du personnel

Dépenses liées au personnel exprimées en pourcentage des dépenses totales.

Productivité du personnel

Total des dépenses de l'OPS/OMS par année (rendement brut) en dollars constants par personne équivalente à temps plein.

ANNEXES : 1-5

Tableaux comparatifs des contributions et Application de la Politique régionale du Budget Programme (RPBP)

Analyse des scénarios

Annexe 1
Tableau comparatif des contributions et application de la Politique régionale du Budget Programme
Scénario A (augmentation de 6,3 % dans les contributions fixées)

États Membres	Contributions			Allocation par application de la RPBP			Effet net
	2008-2009 Echelle actuelle	2010-2011 Nouvelle échelle	Différence	2008-2009	2010-2011	Différence	
Antigua- et- Barbuda	36 013	42 130	6 117	385 000	528 000	143 000	136 883
Argentine	8 819 633	6 149 065	(2 670 568)	3 805 000	3 711 000	(94 000)	2 576 568
Bahamas	126 046	147 455	21 409	1 090 000	954 000	(136 000)	(157 409)
Barbade	144 053	114 900	(29 153)	663 000	643 000	(20 000)	9 153
Belize	54 020	42 130	(11 890)	930 000	804 000	(126 000)	(114 110)
Bolivie	126 046	88 090	(37 956)	5 131 000	5 629 000	498 000	535 956
Brésil	15 388 440	15 229 995	(158 445)	10 314 000	11 603 000	1 289 000	1 447 445
Canada	22 247 154	26 352 315	4 105 161	641 000	563 000	(78 000)	(4 183 161)
Chili	972 356	2 054 795	1 082 439	2 373 000	2 516 000	143 000	(939 439)
Colombie	1 692 620	1 606 685	(85 935)	4 446 000	4 676 000	230 000	315 935
Costa Rica	234 086	358 105	124 019	2 416 000	2 102 000	(314 000)	(438 019)
Cuba	1 314 482	461 515	(852 967)	3 495 000	4 308 000	813 000	1 665 967
Dominique	36 013	42 130	6 117	460 000	586 000	126 000	119 883
République dominicaine	324 119	394 490	70 371	3 538 000	3 848 000	310 000	239 629
Équateur	324 119	394 490	70 371	5 579 000	6 743 000	1 164 000	1 093 629
El Salvador	126 046	201 075	75 029	3 207 000	3 377 000	170 000	94 971
France	520 391	553 435	33 044	278 000	368 000	90 000	56 956
Grenade	54 020	42 130	(11 890)	502 000	712 000	210 000	221 890
Guatemala	234 086	358 105	124 019	5 804 000	6 617 000	813 000	688 981
Guyana	36 013	42 130	6 117	2 042 000	2 194 000	152 000	145 883
Haïti	126 046	86 175	(39 871)	5 323 000	5 721 000	398 000	437 871
Honduras	126 046	86 175	(39 871)	4 511 000	5 043 000	532 000	571 871
Jamaïque	324 119	235 545	(88 574)	2 448 000	2 137 000	(311 000)	(222 426)
Mexique	10 942 611	15 590 015	4 647 404	6 606 000	6 950 000	344 000	(4 303 404)
Pays-Bas	162 059	172 350	10 291	289 000	368 000	79 000	68 709
Nicaragua	126 046	86 175	(39 871)	3 837 000	4 515 000	678 000	717 871
Panama	234 086	312 145	78 059	1 871 000	1 631 000	(240 000)	(318 059)
Paraguay	324 119	237 460	(86 659)	3 014 000	3 240 000	226 000	312 659
Pérou	738 271	1 058 995	320 724	6 039 000	6 514 000	475 000	154 276
Porto Rico	199 873	212 565	12 692	192 000	184 000	(8 000)	(20 692)
Saint –Kitts- et- Nevis	36 013	42 130	6 117	353 000	471 000	118 000	111 883
Saint Lucie	54 020	42 130	(11 890)	481 000	689 000	208 000	219 890
Saint Vincent –et- les-Grenadines	36 013	42 130	6 117	460 000	655 000	195 000	188 883
Suriname	126 046	86 175	(39 871)	1 208 000	1 137 000	(71 000)	(31 129)
Trinité et Tobago	324 119	291 080	(33 039)	1 881 000	1 643 000	(238 000)	(204 961)
Royaume Uni	108 040	114 900	6 860	396 000	379 000	(17 000)	(23 860)
États Unis	107 040 234	113 837 175	6 796 941	353 000	368 000	15 000	(6 781 941)
Uruguay	468 172	346 615	(121 557)	1 400 000	1 356 000	(44 000)	77 557
Venezuela	5 760 311	3 944 900	(1 815 411)	3 784 000	3 653 000	(131 000)	1 684 411
Variable des pays	0	0	0	5 341 000	5 744 000	403 000	403 000
	180 066 000	191 500 000	11 434 000	106 886 000	114 880 000	7 994 000	(3 440 000)

Annexe 2
Tableau comparatif des contributions et application de la Politique régionale du Budget Programme
Scénario B (augmentation de 4,3 % dans les contributions fixées)

États Membres	Contribution			Allocation par application de la RPBP			Effet net
	2008-2009 Echelle actuelle	2010-2011 Nouvelle échelle	Différence	2008-2009	2010-2011	Différence	
Antigua et Barbuda	36 013	41 320	5 306	385 000	522 000	137 000	131 694
Argentine	8 819 633	6 030 772	(2 788 861)	3 805 000	3 663 000	(142 000)	2 646 861
Bahamas	126 046	144 618	18 572	1 090 000	941 000	(149 000)	(167 572)
Barbade	144 053	112 690	(31 363)	663 000	635 000	(28 000)	3 363
Belize	54 020	41 320	(12 700)	930 000	794 000	(136 000)	(123 300)
Bolivie	126 046	86 395	(39 651)	5 131 000	5 557 000	426 000	465 651
Brésil	15 388 440	14 937 006	(451 434)	10 314 000	11 454 000	1 140 000	1 591 434
Canada	22 247 154	25 845 360	3 598 205	641 000	556 000	(85 000)	(3 683 205)
Chili	972 356	2 015 266	1 042 909	2 373 000	2 484 000	111 000	(931 909)
Colombie	1 692 620	1 575 776	(116 844)	4 446 000	4 616 000	170 000	286 844
Costa Rica	234 086	351 216	117 130	2 416 000	2 075 000	(341 000)	(458 130)
Cuba	1 314 482	452 637	(861 845)	3 495 000	4 253 000	758 000	1 619 845
Dominique	36 013	41 320	5 306	460 000	578 000	118 000	112 694
République dominicaine	324 119	386 901	62 782	3 538 000	3 799 000	261 000	198 218
Équateur	324 119	386 901	62 782	5 579 000	6 657 000	1 078 000	1 015 218
El Salvador	126 046	197 207	71 161	3 207 000	3 334 000	127 000	55 839
France	520 391	542 788	22 397	278 000	363 000	85 000	62 603
Grenade	54 020	41 320	(12 700)	502 000	703 000	201 000	213 700
Guatemala	234 086	351 216	117 130	5 804 000	6 532 000	728 000	610 870
Guyana	36 013	41 320	5 306	2 042 000	2 166 000	124 000	118 694
Haïti	126 046	84 517	(41 529)	5 323 000	5 648 000	325 000	366 529
Honduras	126 046	84 517	(41 529)	4 511 000	4 979 000	468 000	509 529
Jamaïque	324 119	231 014	(93 105)	2 448 000	2 109 000	(339 000)	(245 895)
Mexique	10 942 611	15 290 101	4 347 490	6 606 000	6 861 000	255 000	(4 092 490)
Pays Bas	162 059	169 034	6 975	289 000	363 000	74 000	67 025
Nicaragua	126 046	84 517	(41 529)	3 837 000	4 457 000	620 000	661 529
Panama	234 086	306 140	72 054	1 871 000	1 610 000	(261 000)	(333 054)
Paraguay	324 119	232 892	(91 227)	3 014 000	3 198 000	184 000	275 227
Pérou	738 271	1 038 622	300 352	6 039 000	6 430 000	391 000	90 648
Porto Rico	199 873	208 476	8 603	192 000	181 000	(11 000)	(19 603)
Saint- Kitts- et- Nevis	36 013	41 320	5 306	353 000	465 000	112 000	106 694
Sainte- Lucie	54 020	41 320	(12 700)	481 000	680 000	199 000	211 700
Saint- Vincent- et- les-Grenadines	36 013	41 320	5 306	460 000	646 000	186 000	180 694
Suriname	126 046	84 517	(41 529)	1 208 000	1 123 000	(85 000)	(43 471)
Trinité- et -Tobago	324 119	285 480	(38 638)	1 881 000	1 622 000	(259 000)	(220 362)
Royaume Uni	108 040	112 690	4 650	396 000	374 000	(22 000)	(26 650)
États- Unis	107 040 234	111 647 221	4 606 988	353 000	363 000	10 000	(4 596 988)
Uruguay	468 172	339 947	(128 225)	1 400 000	1 338 000	(62 000)	66 225
Venezuela	5 760 311	3 869 010	(1 891 302)	3 784 000	3 606 000	(178 000)	1 713 302
Variable de pays	0	0	0	5 341 000	5 671 000	330 000	330 000
	180 066 000	187 816 000	7 750 000	106 886 000	113 406 000	6 520 000	(1 230 000)

Annexe 3
Tableau comparatif des contributions
et application de la Politique régionale du Budget Programme
Scénario C (augmentation de 0 % dans les contributions fixées)

Etats Membres	Contributions			Allocation par application de la RPBP			Effet net
	2008-2009 Échelle actuelle	2010-2011 Nouvelle échelle	Différence	2008-2009	2010-2011	Différence	
Antigua- et-Barbuda	36 013	39 615	3 601	385 000	507 000	122 000	118 399
Argentine	8 819 633	5 781 919	(3 037 713)	3 805 000	3 563 000	(242 000)	2 795 713
Bahamas	126 046	138 651	12 605	1 090 000	916 000	(174 000)	(186 605)
Barbade	144 053	108 040	(36 013)	663 000	618 000	(45 000)	(8 987)
Belize	54 020	39 615	(14 405)	930 000	772 000	(158 000)	(143 595)
Bolivie	126 046	82 830	(43 216)	5 131 000	5 405 000	274 000	317 216
Brésil	15 388 440	14 320 649	(1 067 791)	10 314 000	11 141 000	827 000	1 894 791
Canada	22 247 154	24 778 882	2 531 728	641 000	540 000	(101 000)	(2 632 728)
Chili	972 356	1 932 108	959 752	2 373 000	2 416 000	43 000	(916 752)
Colombie	1 692 620	1 510 754	(181 867)	4 446 000	4 489 000	43 000	224 867
Costa Rica	234 086	336 723	102 638	2 416 000	2 019 000	(397 000)	(499 638)
Cuba	1 314 482	433 959	(880 523)	3 495 000	4 136 000	641 000	1 521 523
Dominique	36 013	39 615	3 601	460 000	563 000	103 000	99 399
République dominicaine	324 119	370 936	46 817	3 538 000	3 695 000	157 000	110 183
Équateur	324 119	370 936	46 817	5 579 000	6 475 000	896 000	849 183
El Salvador	126 046	189 069	63 023	3 207 000	3 243 000	36 000	(27 023)
France	520 391	520 391	0	278 000	353 000	75 000	75 000
Grenade	54 020	39 615	(14 405)	502 000	684 000	182 000	196 405
Guatemala	234 086	336 723	102 638	5 804 000	6 354 000	550 000	447 362
Guyana	36 013	39 615	3 601	2 042 000	2 107 000	65 000	61 399
Haïti	126 046	81 030	(45 017)	5 323 000	5 493 000	170 000	215 017
Honduras	126 046	81 030	(45 017)	4 511 000	4 842 000	331 000	376 017
Jamaïque	324 119	221 481	(102 638)	2 448 000	2 052 000	(396 000)	(293 362)
Mexique	10 942 611	14 659 173	3 716 562	6 606 000	6 674 000	68 000	(3 648 562)
Pays Bas	162 059	162 059	0	289 000	353 000	64 000	64 000
Nicaragua	126 046	81 030	(45 017)	3 837 000	4 335 000	498 000	543 017
Panama	234 086	293 508	59 422	1 871 000	1 566 000	(305 000)	(364 422)
Paraguay	324 119	223 282	(100 837)	3 014 000	3 111 000	97 000	197 837
Pérou	738 271	995 765	257 494	6 039 000	6 254 000	215 000	(42 494)
Porto Rico	199 873	199 873	0	192 000	176 000	(16 000)	(16 000)
Saint Kitts- et- Nevis	36 013	39 615	3 601	353 000	452 000	99 000	95 399
Sainte-Lucie	54 020	39 615	(14 405)	481 000	662 000	181 000	195 405
Saint- Vincent- et- les-Grenadines	36 013	39 615	3 601	460 000	629 000	169 000	165 399
Suriname	126 046	81 030	(45 017)	1 208 000	1 092 000	(116 000)	(70 984)
Trinité- et -Tobago	324 119	273 700	(50 418)	1 881 000	1 577 000	(304 000)	(253 582)
Royaume Uni	108 040	108 040	0	396 000	364 000	(32 000)	(32 000)
États- Unis	107 040 234	107 040 234	0	353 000	353 000	0	0
Uruguay	468 172	325 919	(142 252)	1 400 000	1 302 000	(98 000)	44 252
Venezuela	5 760 311	3 709 360	(2 050 952)	3 784 000	3 508 000	(276 000)	1 774 952
Variables des pays	0	0	0	5 341 000	5 515 000	174 000	174 000
	180 066 000	180 066 000	0	106 886 000	110 306 000	3 420 000	3 420 000

Annexe 4
Tableau comparatif des contributions
et application de la Politique régionale du Budget Programme
Scénario D (augmentation de 3,5 % dans les contributions fixées)

Etats Membres	Contributions			Allocation par application de la RPBP			Effet net
	2008-2009 Échelle actuelle	2010-2011 Nouvelle échelle	Différence	2008-2009	2010-2011	Différence	
Antigua- et-Barbuda	36 013	41 008	4 995	385 000	519 000	134 000	129 005
Argentine	8 819 633	5 985 304	(2 834 329)	3 805 000	3 645 000	(160 000)	2 674 329
Bahamas	126 046	143 528	17 482	1 090 000	937 000	(153 000)	(170 482)
Barbade	144 053	111 840	(32 213)	663 000	632 000	(31 000)	1 213
Belize	54 020	41 008	(13 012)	930 000	790 000	(140 000)	(126 988)
Bolivie	126 046	85 744	(40 302)	5 131 000	5 529 000	398 000	438 302
Brésil	15 388 440	14 824 392	(564 048)	10 314 000	11 397000	1 083 000	1 647 048
Canada	22 247 154	25 650 504	3 403 350	641 000	553 000	(88 000)	(3 491 350)
Chili	972 356	2 000 072	1 027 716	2 373 000	2 471 000	98 000	(929 716)
Colombie	1 692 620	1 563 896	(128 724)	4 446 000	4 593 000	147 000	275 724
Costa Rica	234 086	348 568	114 482	2 416 000	2 065 000	(351 000)	(465 482)
Cuba	1 314 482	449 224	(865 258)	3 495 000	4 232 000	737 000	1 602 258
Dominique	36 013	41 008	4 995	460 000	575 000	115 000	110 005
République dominicaine	324 119	383 984	59 865	3 538 000	3 780 000	242 000	182 135
Équateur	324 119	383 984	59 865	5 579 000	6 624 000	1 045 000	985 135
El Salvador	126 046	195 720	69 674	3 207 000	3 317 000	110 000	40 326
France	520 391	538 696	18 305	278 000	361 000	83 000	64 695
Grenade	54 020	41 008	(13 012)	502 000	700 000	198 000	211 012
Guatemala	234 086	348 568	114 482	5 804 000	6 500 000	696 000	581 518
Guyana	36 013	41 008	4 995	2 042 000	2 155 000	113 000	108 005
Haïti	12 046	83 880	(42 166)	5 323 000	5 619 000	296 000	338 166
Honduras	126 046	83 880	(42 166)	4 511 000	4 954 000	443 000	485 166
Jamaïque	324 119	229 272	(94 847)	2 448 000	2 099 000	(349 000)	(254 153)
Mexique	10 942 611	15 174 824	4 232 213	6,606 000	6 827 000	221 000	(4 011 213)
Pays Bas	162 059	167 760	5 701	289 000	361 000	72 000	66 299
Nicaragua	126 046	83 880	(42 166)	3 837 000	4 435 000	598 000	640 166
Panama	234 086	303 832	69 746	1 871 000	1 602 000	(269 000)	(338 746)
Paraguay	324 119	231 136	(92 983)	3 014 000	3 182 000	168 000	260 983
Pérou	738 271	1 030 792	292 521	6 039 000	6 398 000	359 000	66 479
Porto Rico	199 873	206 904	7 031	192 000	181 000	(11 000)	(18 031)
Saint Kitts- et- Nevis	36 013	41 008	4 995	353 000	463 000	110 000	105 005
Sainte-Lucie	54 020	41 008	(13 012)	481 000	677 000	196 000	209 012
Saint- Vincent- et- les-Grenadines	36 013	41 008	4 995	460 000	643 000	183 000	178 005
Suriname	126 046	83 880	(42 166)	1 208 000	1 117 000	(91 000)	(48 834)
Trinité- et -Tobago	324 119	283 328	(40 791)	1 881 000	1 614 000	(267 000)	(226 209)
Royaume Uni	108 040	111 840	3 800	396 000	372 000	(24 000)	(27 800)
États- Unis	107 040 234	110 805 480	3 765 246	353 000	361 000	8 000	(3 757 246)
Uruguay	468 172	337 384	(130 788)	1 400 000	1 332 000	(68 000)	62 788
Venezuela	5 760 311	3 839 840	(1 920 471)	3 784 000	3 588 000	(196 000)	1 724 471
Variables des pays	0	0	0	5 341 000	5 640 000	299 000	299 000
	180 066 000	186 400 000	6 334 000	106 886 000	112 840 000	5 954 000	(380 000)

Annexe 5
Politique régionale du Budget Programme : Echéancier sur trois exercices biennaux

Calendrier de la révision des affectations du budget ordinaire aux pays Conformément à la Résolution CD45.R6 sur la Politique régionale du Budget Programme

	Calendrier			
	1er exercice 2006-2007	2e exercice 2008-2009	**3e exercice 2010-2011**	Changement total sur 3 exercices
Antigua-et-Barbuda	0,26%	0,36%	**0,46%**	161,68%
Argentine	3,89%	3,56%	**3,23%**	-22,78%
Bahamas	1,21%	1,02%	**0,83%**	-40,02%
Barbade	0,67%	0,62%	**0,56%**	-21,98%
Belize	1,03%	0,87%	**0,70%**	-40,00%
Bolivie	4,70%	4,80%	**4,90%**	6,05%
Brésil	9,19%	9,65%	**10,10%**	14,78%
Canada	0,72%	0,60%	**0,49%**	-40,05%
Chili	2,26%	2,22%	**2,19%**	-4,95%
Colombie	4,25%	4,16%	**4,07%**	-5,83%
Costa Rica	2,69%	2,26%	**1,83%**	-39,99%
Cuba	2,79%	3,27%	**3,75%**	57,88%
Dominique	0,34%	0,43%	**0,51%**	86,05%
République dominicaine	3,27%	3,31%	**3,35%**	3,58%
Équateur	4,58%	5,22%	**5,87%**	45,94%
El Salvador	3,05%	3,00%	**2,94%**	-5,31%
France (Départements français dans les Amériques)	0,20%	0,26%	**0,32%**	108,33%
Grenade	0,31%	0,47%	**0,62%**	250,90%
Guatemala	5,10%	5,43%	**5,76%**	19,63%
Guyana	1,91%	1,91%	**1,91%**	0,00%
Haïti	4,98%	4,98%	**4,98%**	0,00%
Honduras	4,05%	4,22%	**4,39%**	12,62%
Jamaïque	2,73%	2,29%	**1,86%**	-40,00%
Mexique	6,31%	6,18%	**6,05%**	-5,70%
Pays Bas (Antilles néerlandaises)	0,23%	0,27%	**0,32%**	68,54%
Nicaragua	3,25%	3,59%	**3,93%**	32,78%
Panama	2,09%	1,75%	**1,42%**	-39,98%
Paraguay	2,82%	2,82%	**2,82%**	-0,15%
Pérou	5,64%	5,65%	**5,67%**	0,79%
Porto Rico	0,20%	0,18%	**0,16%**	-25,00%
Saint-Kitts-et-Nevis	0,25%	0,33%	**0,41%**	131,74%
Sainte-Lucie	0,30%	0,45%	**0,60%**	238,32%
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,30%	0,43%	**0,57%**	222,16%
Suriname	1,26%	1,13%	**0,99%**	-27,80%
Trinité-et-Tobago	2,09%	1,76%	**1,43%**	-40,01%
Royaume Uni (territoires outre mer)				
Anguille, Iles Vierges britanniques et Montserrat	0,27%	0,24%	**0,22%**	-26,83%
Bermuda et les Îles Cayman	0,08%	0,07%	**0,06%**	-26,83%
Îles Turques et Caïques	0,06%	0,06%	**0,05%**	-26,83%
États-Unis	0,34%	0,33%	**0,32%**	-10,4%
Uruguay	1,44%	1,31%	**1,18%**	-23,9%
Venezuela	3,89%	3,54%	**3,18%**	-24,04%
Total pays	95,00%	95,00%	**95,00%**	
Variable pays	5,00%	5,00%	**5,00%**	
Affectation totale du budget ordinaire pour le pays	100,00%	100,00%	**100,00%**	

a/ La distribution finale entre les pays reflète les termes de la Résolution qui limite les réductions de ressources à un pays donné à un maximum de 40% sur la période du calendrier de trois exercices biennaux.